



Résultats de l'enquête téléphonique
sur les valeurs forestières des résidents
des régions de la Capitale-Nationale
et du Saguenay–Lac-Saint-Jean



Résultats de l'enquête téléphonique
sur les valeurs forestières des résidents des régions
de la Capitale-Nationale et du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Rapport effectué dans le cadre du projet d'aménagement écosystémique
dans la réserve faunique des Laurentides

Marie-Élise Roy, ing. f. M. Sc.

pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Direction de l'environnement et de la protection des forêts

Québec, janvier 2008

DEFP-0287

Pour plus de renseignements

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des communications
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau B-302
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-8600 ou 1 866 CITOYEN
1 866 248-6936

Télécopieur : 418 643-0720
Courriel : service.citoyens@mrnf.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2007
Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008
ISBN : 978-2-550-52354-3 (PDF)

Cette publication, conçue pour une impression recto verso, est disponible uniquement dans Internet à l'adresse suivante : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-activites-valeurs.jsp>

Référence : Roy, M.-É., 2008. *Résultats de l'enquête téléphonique sur les valeurs forestières des résidents des régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 55 p.

Mots clés : aménagement écosystémique, enquête, Québec, valeurs forestières.

Key words : ecosystem management, forest values, Québec, survey.

Sommaire

Les principaux objectifs de cette enquête sont de définir les valeurs attribuées à la forêt publique par les résidents des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale et de déterminer certains éléments pouvant influencer ces valeurs. L'enquête téléphonique a été effectuée entre le 23 avril et le 22 mai 2007, auprès de 1 686 répondants des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. Le taux de réponse est de 72,4 % et le taux de refus se situe à 13,4 %. La durée du questionnaire est d'environ 13,2 minutes. La marge d'erreur est de 6 %, 19 fois sur 20, lorsque les résultats sont présentés par type de municipalités, et de 3,5 %, 19 fois sur 20, sur les résultats présentés par région.

Les répondants de chaque région se situent en majorité dans la classe d'âge de 45 à 64 ans (52 % pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 45 % pour celle de la Capitale-Nationale). Les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean possèdent, dans une plus grande proportion, un diplôme d'études secondaires (40 % des répondants). Trente-quatre pour cent des répondants de la région de la Capitale-Nationale possèdent un diplôme d'études secondaires et 32 % un diplôme d'études universitaires. Les répondants des municipalités urbaines non dépendantes de la région de la Capitale-Nationale sont les plus scolarisés (35 % ont obtenu un diplôme universitaire).

La majeure partie des répondants se disent « assez » ou « très informés » sur les questions forestières (70,0 % et 65,5 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de celle de la Capitale-Nationale, respectivement). Très peu de participants se sont dits « pas du tout informés » (2,5 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 3,0 % de ceux de la région de la Capitale-Nationale).

La majorité des répondants se sont rendus au moins une fois en forêt pour exercer des activités autres que le travail depuis la dernière année (86,5 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 82,1 % de ceux de la région de la Capitale-Nationale). La randonnée pédestre est l'activité la plus pratiquée (75 % des répondants de la région de la Capitale-Nationale et 51 % de ceux de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean), suivie de la pêche (17,7 % des répondants de la région de la Capitale-Nationale et 30,4 % de ceux de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean). La chasse et les activités motorisées (motoneige et véhicule tout-terrain) sont plus fréquemment pratiquées par les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Peu de répondants disent tirer des revenus liés à la forêt (10 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 5 % dans la région de la Capitale-Nationale). Ce sont les résidents des municipalités dépendantes de la forêt qui tirent le plus souvent ce type de revenu : plus de 25 % dans les municipalités dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 20 % dans celles de la région de la Capitale-Nationale. Ces revenus sont principalement tirés d'activités liées à la coupe de bois, au travail en usine et, dans la région de la Capitale-Nationale, aux activités acéricoles.

Pour la majorité des répondants, peu importe leur région d'appartenance, la forêt représente principalement « le calme, la paix et la détente » (35,5 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 30,6 % dans celle de la Capitale-Nationale). « La beauté des paysages » (18,2 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 18,9 % dans celle de la Capitale-Nationale) et « l'eau pure et l'air pur » (13,6 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et

19,0 % dans celle de la Capitale-Nationale) sont les deux autres éléments les plus souvent cités.

Les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean estiment cependant que les plus grands bénéfiques que la société québécoise tire des forêts sont de nature économique (39,4 % des répondants). Les répondants de la région de la Capitale-Nationale croient aussi que les bénéfiques économiques sont importants (23,7 % des répondants), mais les bénéfiques environnementaux semblent être légèrement plus importants (26,4 % des répondants estiment que « l'eau pure et l'air pur » est le plus grand bénéfice que la société québécoise tire des forêts). Lorsque les résultats sont stratifiés par type de municipalités, les bénéfiques économiques sont choisis par la majorité des répondants (de 57,6 % à 26,4 %, selon le type de municipalités), exception faite des répondants des municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale qui choisissent plutôt les bénéfiques environnementaux (27,7 %).

Les répondants accordent une importance relativement élevée à l'ensemble des valeurs forestières énoncées. Ils attribuent en moyenne au moins 7 points, sur une échelle de 1 à 10, à toutes les valeurs. Les répondants des deux régions favorisent des valeurs forestières similaires. Ils accordent une importance plus élevée aux valeurs environnementales et écologiques (en moyenne 9,31 sur 10 chez les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 9,28 sur 10 chez ceux de la région de la Capitale-Nationale). Les valeurs spirituelles et traditionnelles obtiennent les moyennes les plus basses dans les deux régions (7,59 sur 10 dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 7,29 sur 10 dans celle de la Capitale-Nationale). Lorsque regroupés selon les différents types de municipalités, les répondants accordent toujours une plus grande importance aux valeurs environnementales et écologiques (de 9,14 à 9,34 sur 10, selon les types de municipalités).

Il a été demandé aux répondants de préciser la valeur forestière la plus importante pour eux. Les valeurs environnementales et écologiques ont été choisies par 45 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 52,6 % des résidents de celle de la Capitale-Nationale comme type de valeurs le plus important. Les valeurs économiques et récréatives ont été choisies en deuxième et troisième lieu, respectivement (19,7 % et 12,5 % pour les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 13,5 % et 11,2 % pour ceux de la région de la Capitale-Nationale). La stratification des données produit relativement les mêmes résultats : les répondants de tous les types de municipalités sont plus nombreux à désigner les valeurs environnementales et écologiques comme étant le type de valeur le plus important pour eux (de 35,8 % à 56,1 %, selon le type de municipalités). Cependant, les valeurs économiques sont sur un pied d'égalité avec les valeurs environnementales et écologiques pour les répondants des municipalités dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (35,4 % et 35,8 %, respectivement).

Le fait de tirer ou non un revenu lié à la forêt est le facteur influençant le plus le choix des valeurs. Les répondants qui disent tirer un revenu des forêts accordent significativement une plus grande importance aux valeurs économiques que les répondants ne tirant pas ce genre de revenu. Ainsi, 50,8 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean tirant un revenu lié à la forêt estiment que les valeurs économiques sont les valeurs forestières les plus importantes. Seulement 19,1 % des répondants de la même région ne tirant pas de revenu lié à la forêt donnent la même réponse. Pour ces derniers, les valeurs environnementales et écologiques sont les valeurs les plus importantes (46,3 %). Les répondants de la région de la Capitale-Nationale tirant un revenu lié à la forêt choisissent les valeurs économiques dans une proportion de 31,2 %, relativement à 12,6 % pour les répondants ne tirant pas ce genre de revenu. Ces deux groupes de répondants choisissent les valeurs environnementales et

écologiques comme valeurs forestières les plus importantes (40,9 % et 53,9 %, respectivement).

La majorité des répondants des deux régions pense que le maintien de la biodiversité et de la beauté des paysages lors de la récolte du bois (93,9 % d'accord chez les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 94,9 % chez ceux de la région de la Capitale-Nationale) ainsi que l'augmentation des aires protégées (88,4 % en accord dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 93,0 % dans celle de la Capitale-Nationale) sont des voies qui doivent être privilégiées. Les répondants sont aussi d'avis que la superficie des aires protégées au Québec doit être augmentée, même si cela peut entraîner des pertes d'emplois en milieu forestier dans leur région (82,6 % d'accord chez les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 90,9 % chez ceux de la région de la Capitale-Nationale). Ils sont aussi en accord avec la culture d'arbres à croissance rapide sur une certaine portion du territoire (86,2 % d'accord chez les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 87,1 % chez ceux de la région de la Capitale-Nationale) et avec l'intégration des valeurs spirituelles et traditionnelles locales et autochtones dans l'aménagement forestier (82,3 % d'accord chez les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 87,8 % chez ceux de la région de la Capitale-Nationale). Ils sont cependant ambivalents lorsqu'on leur demande de choisir entre l'importance des fonctions écologiques des forêts et le développement économique pour les communautés, entre la récolte du bois et la pratique des activités récréatives ou entre l'importance des espèces gibiers et celle des autres espèces animales.

Enfin, les répondants sont en général favorables à la participation de différents groupes à l'aménagement des forêts publiques. En effet, les taux d'acceptation les plus bas se situent autour de 75 %. Les organismes fauniques et récréotouristiques représentent le groupe récoltant le plus haut taux d'acceptation dans les deux régions. Les communautés autochtones, les élus municipaux et l'industrie forestière sont les groupes recueillant les plus faibles taux d'acceptation. Certaines différences d'opinion existent cependant chez les répondants à ce sujet, selon leur municipalité de résidence.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction | 1 |
| 1. Description du territoire | 3 |
| 2. Méthodologie..... | 5 |
| Analyse des données..... | 7 |
| 3. Résultats | 8 |
| 3.1 Rapport administratif | 8 |
| 3.2 Caractéristiques sociodémographiques des répondants | 8 |
| 3.3 Connaissances des répondants sur les questions forestières | 9 |
| 3.4 Activités pratiquées en forêt par les répondants | 11 |
| Les activités de loisir | 11 |
| Les activités forestières rémunérées..... | 12 |
| 3.5 Valeurs forestières | 13 |
| La représentation de la forêt | 13 |
| L'importance des valeurs forestières..... | 15 |
| Le choix des valeurs et les revenus liés à la forêt..... | 18 |
| Le choix des valeurs et le genre..... | 19 |
| Le choix des valeurs et la scolarité | 19 |
| Le choix des valeurs et l'âge | 20 |
| Le choix des valeurs et la fréquence des sorties en forêt | 20 |
| Le choix des valeurs et le niveau de connaissances des participants | 21 |
| Influence des différentes variables sur le choix des valeurs | 21 |
| Le choix des valeurs et le type d'activités pratiquées en forêt | 22 |
| 3.6 Bénéfices tirés des forêts publiques..... | 23 |
| 3.7 Opinion des répondants sur certains aspects de l'aménagement forestier..... | 25 |
| Énoncé 1 Le bois doit être récolté de façon à maintenir la biodiversité des forêts, même si cela peut entraîner une hausse des coûts des produits de bois que j'achète | 25 |
| Énoncé 2 La culture d'arbres à croissance rapide sur une portion du territoire forestier public est une pratique très acceptable | 26 |
| Énoncé 3 L'aménagement des forêts doit se faire de façon à favoriser principalement les espèces animales utilisées par l'humain, comme le gibier et les animaux à fourrure, même si cela se fait au détriment d'autres espèces animales | 27 |
| Énoncé 4 Lorsque des lieux naturels ont une valeur spirituelle ou traditionnelle pour les collectivités locales ou les communautés autochtones, il faut intégrer ces valeurs dans l'aménagement forestier | 28 |

| | | |
|---------------|---|----|
| Énoncé 5 | Lorsque la forêt est utilisée pour des activités récréatives, les opérations de récolte forestière doivent maintenir la beauté des paysages, même si cela peut entraîner des coûts supplémentaires..... | 29 |
| Énoncé 6 | La superficie d'aires protégées au Québec doit être augmentée | 30 |
| Énoncé 7 | L'utilisation des forêts publiques doit répondre au développement économique des communautés locales plutôt qu'aux fonctions écologiques des forêts..... | 32 |
| Énoncé 8 | La récolte du bois doit être privilégiée, même si cela empêche ou diminue la pratique des activités récréatives en forêt..... | 33 |
| 3.8 | Participation des groupes d'intérêt à l'aménagement des forêts..... | 34 |
| 3.9 | Fréquentation de la réserve faunique des Laurentides | 36 |
| Discussion | | 39 |
| Conclusion | | 42 |
| Annexe A | Questionnaire de l'enquête téléphonique..... | 43 |
| Annexe B | Liste des municipalités échantillonnées | 51 |
| Bibliographie | | 53 |

Liste des tableaux

| | | |
|------------|---|----|
| Tableau 1 | Taille de l'échantillon pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour chaque strate spécifiée | 6 |
| Tableau 2 | Taille de l'échantillon pour la région de la Capitale-Nationale, pour chaque strate spécifiée | 7 |
| Tableau 3 | Caractéristiques sociodémographiques des répondants selon le type de municipalités..... | 10 |
| Tableau 4 | Fréquentation annuelle moyenne de la forêt par les répondants pour des activités autres que le travail selon le type de municipalités | 11 |
| Tableau 5 | Activités, autres que le travail, pratiquées par les répondants | 12 |
| Tableau 6 | Proportion des répondants qui tirent un revenu de la forêt, selon le type de municipalités..... | 12 |
| Tableau 7 | Activités liées à la forêt permettant aux répondants de retirer un revenu, selon la région | 13 |
| Tableau 8 | Représentation de la forêt que se font les répondants, selon la région | 14 |
| Tableau 9 | Représentation que se font les répondants de la forêt, selon le type de municipalités..... | 15 |
| Tableau 10 | Représentation de la forêt par les répondants, selon le revenu lié à la forêt | 15 |
| Tableau 11 | Importance des valeurs forestières, selon la région..... | 16 |
| Tableau 12 | Importance (note moyenne) des valeurs forestières, selon le type de municipalités..... | 17 |
| Tableau 13 | Classement des valeurs, selon le type de municipalités | 17 |
| Tableau 14 | Choix du type de valeurs le plus important, selon le type de municipalités | 18 |
| Tableau 15 | Choix du type de valeurs le plus important, selon la région et le revenu lié à la forêt | 19 |
| Tableau 16 | Intensité de la relation entre la variable dépendante <i>choix de la valeur la plus importante</i> et certaines variables..... | 22 |
| Tableau 17 | Choix du type de valeurs le plus important, selon les activités pratiquées en forêt | 22 |
| Tableau 18 | Choix du type de valeurs le plus important, selon les activités pratiquées en forêt | 23 |
| Tableau 19 | Bénéfices tirés des forêts publiques par la population québécoise, selon la région..... | 24 |
| Tableau 20 | Bénéfices tirés des forêts publiques par la société québécoise, selon le type de municipalités..... | 24 |
| Tableau 21 | « Le bois doit être récolté de façon à maintenir la biodiversité des forêts, même si cela peut entraîner une hausse des coûts des produits en bois que j'achète. » | 26 |
| Tableau 22 | « La culture d'arbres à croissance rapide sur une portion du territoire forestier public est une pratique très acceptable. » | 27 |
| Tableau 23 | « L'aménagement des forêts doit se faire de façon à favoriser principalement les espèces animales utilisées par l'humain, comme le gibier et les animaux à fourrure, même si cela se fait au détriment d'autres espèces animales. » | 28 |
| Tableau 24 | « Lorsque des lieux naturels ont une valeur spirituelle ou traditionnelle pour les collectivités locales ou les communautés autochtones, il faut intégrer ces valeurs dans l'aménagement forestier. » | 29 |

| | | |
|------------|--|----|
| Tableau 25 | « Lorsque la forêt est utilisée pour des activités récréatives, les opérations de récolte forestière doivent maintenir la beauté des paysages, même si cela peut entraîner des coûts supplémentaires. »..... | 30 |
| Tableau 26 | « La superficie d'aires protégées au Québec doit être augmentée. »..... | 31 |
| Tableau 27 | « Advenant la possibilité que cela entraîne des pertes d'emplois liées au domaine forestier dans votre région, seriez-vous toujours d'accord avec la création d'aires protégées? » | 32 |
| Tableau 28 | « L'utilisation des forêts publiques doit répondre au développement économique des communautés locales plutôt qu'aux fonctions écologiques des forêts. » | 33 |
| Tableau 29 | « La récolte du bois doit être privilégiée, même si cela empêche ou diminue la pratique des activités récréatives en forêt. » | 34 |
| Tableau 30 | Participation de différents groupes d'intérêt à l'aménagement des forêts publiques, selon la municipalité de résidence | 36 |
| Tableau 31 | Fréquentation de la réserve faunique des Laurentides par les répondants, selon la région de résidence | 37 |
| Tableau 32 | Fréquentation de la réserve faunique des Laurentides par les répondants, selon le type de municipalités de résidence | 37 |
| Tableau 33 | Taux de fréquentation de la réserve faunique des Laurentides par les répondants, selon leur municipalité de résidence | 38 |
| Tableau 34 | Choix de la valeur la plus importante, selon la fréquentation de la réserve faunique des Laurentides | 38 |

Liste des figures

| | | |
|----------|--|----|
| Figure 1 | Localisation de la réserve faunique des Laurentides | 3 |
| Figure 2 | Âge des répondants selon leur région de résidence | 9 |
| Figure 3 | Scolarité des répondants selon leur région de résidence | 9 |
| Figure 4 | Connaissances des répondants selon leur région de résidence | 10 |
| Figure 5 | Acceptation des répondants face à la participation de certains groupes d'intérêt à l'aménagement des forêts publiques..... | 35 |

Introduction

Depuis le dépôt du rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise en décembre 2004 (CÉGFPQ), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) s'est doté d'un plan d'action visant la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique sur le territoire public québécois. Ce plan d'action prévoit, entre autres, la mise en route de projets-pilotes dans diverses régions du Québec. Un de ces projets vise la réserve faunique des Laurentides et permettra de mettre au point une approche et des outils qui pourront servir de modèle pour la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique dans l'ensemble de la province.

L'aménagement écosystémique des forêts a été défini de plusieurs façons (CÉGFPQ, 2004; Manning et autres, 1999; Grumbine, 1994 dans Xu et Bengston, 1997; Brunson et autres, 1996; Convention sur la diversité biologique, 2004). Au Québec, selon le MRNF, « L'aménagement écosystémique vise, par une approche écologique appliquée à l'aménagement forestier, à assurer le maintien de la biodiversité et de la viabilité de l'ensemble des écosystèmes forestiers en répondant aux besoins socioéconomiques, ceci dans le respect des valeurs sociales liées au milieu forestier » (Jetté, 2006). À l'instar de cette définition du MRNF, l'ensemble des définitions présente deux points communs : 1) le maintien de la viabilité des écosystèmes; 2) le respect des valeurs et des besoins humains.

Ainsi, selon la définition de l'aménagement écosystémique, l'aménagement des forêts doit répondre aux besoins et aux valeurs des populations. Ailleurs au Canada et aux États-Unis, les chercheurs et les gestionnaires de la forêt documentent depuis quelques années déjà les valeurs sociales attribuées à la forêt. Cependant, très peu d'études ont été faites au Québec sur ce sujet. Pourtant, selon les sociologues forestiers, la compréhension des valeurs forestières est très importante parce que celles-ci prédisposent les attitudes et, en fin de compte, les comportements des gens (Tarrant et autres, 2003).

Selon Mendelsohn et Brent (2001), « les valeurs représentent les convictions fondamentales d'un individu; elles sont relativement peu susceptibles de changer et jouent un rôle important dans la vie de l'individu et dans les choix qu'il fait ». D'un point de vue forestier, les valeurs représentent les croyances, les pensées d'une personne envers les forêts (McFarlane et Boxall, 2000) et décrivent l'importance relative des ressources forestières (Tarrant et autres, 2003). Elles sont à la base des préférences d'utilisation (ou de non-utilisation) des forêts (Lee et Kant, 2006). Une attitude est plutôt une tendance générale de la part d'un individu à répondre positivement ou négativement à un phénomène donné (Hoult, 1977 dans Tindall, 2003). En fait, les valeurs traduisent une préférence tandis qu'une attitude est un jugement porté sur une situation.

Selon Bengston (1994), la compréhension des valeurs associées aux forêts est essentielle pour l'aménagement écosystémique. De plus, lorsqu'on connaît et comprend les différentes valeurs associées aux forêts, on est mieux équipé pour intégrer et harmoniser les besoins, les valeurs et les intérêts des utilisateurs et de la population. Le but est, en fin de compte, d'atténuer les conflits qui pourraient survenir relativement à l'utilisation du territoire et des ressources forestières (Tarrant et autres, 2003; Beckley et autres, 1999).

C'est dans cet esprit que le MRNF et le Comité de coordination du projet d'aménagement écosystémique de la réserve faunique des Laurentides ont décidé d'amorcer une réflexion sur les valeurs que la société attribue aux forêts. Pour ce faire, une enquête téléphonique a été

effectuée auprès des résidants des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. Le territoire de la réserve faunique des Laurentides est principalement situé dans ces deux régions administratives.

Les différences dans l'importance des valeurs forestières entre les résidants des régions urbaines et des régions ressources sont souvent mises de l'avant. Selon certains discours, les résidents des régions urbaines favoriseraient les valeurs environnementales aux dépens des valeurs économiques, ces dernières étant plutôt privilégiées par les résidents des régions ressources. Cette hypothèse pourra, notamment, être vérifiée à l'aide de cette étude puisque la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est une région ressource et celle de la Capitale-Nationale une région urbaine, même si elle compte quelques municipalités dépendantes de la forêt.

Les principaux objectifs de ce projet d'enquête sont de définir les valeurs attribuées à la forêt publique par les résidants des deux régions et de déterminer certains éléments pouvant influencer ces valeurs. L'acquisition de ces connaissances permettra de guider les choix d'aménagement lors de la planification forestière afin d'intégrer et d'harmoniser les différentes valeurs sociales.

1. Description du territoire

Au Québec, les réserves fauniques sont des lieux « ... voués à la conservation, à la mise en valeur et à l'utilisation de la faune » (MDDEP, 2002). On y pratique aussi des activités de plein air et leur territoire peut servir, à l'occasion, pour des recherches en foresterie ainsi que sur la faune et ses habitats. Les réserves fauniques appartiennent au domaine de l'État; on y effectue également des activités d'aménagement forestier ainsi que des activités d'exploitation minière et hydroélectrique. La réserve faunique des Laurentides est située entre les régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay–Lac-Saint-Jean, à environ 80 km au nord de la ville de Québec (figure 1). Elle est bordée à son extrémité sud par le parc national de la Jacques-Cartier et, à l'est, par le parc national des Grands-Jardins. Son territoire couvre plus de 7 860 km². On y pratique principalement la chasse, la pêche et plusieurs activités de plein air, notamment la randonnée pédestre, le ski de fond, le séjour en chalet et la motoneige (SÉPAQ, 2006).

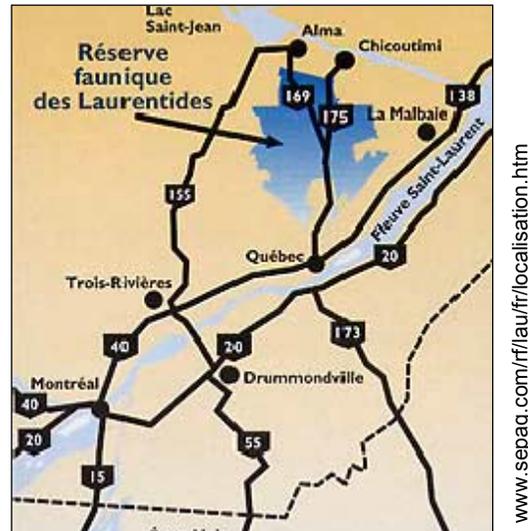


Figure 1 Localisation de la réserve faunique des Laurentides

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est une région ressource¹. L'économie régionale est effectivement orientée vers l'extraction des ressources naturelles et la transformation primaire. La région occupe d'ailleurs le premier rang au Québec relativement au volume de bois récolté. La transformation de l'aluminium est aussi une industrie très importante dans cette région et le tourisme devient de plus en plus un levier économique de développement régional. L'indice de développement économique² de cette région est cependant un des plus bas au Québec : la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se situe au 11^e rang sur l'ensemble des 17 régions du Québec (MDÉIE, 2007; DEC, 2006b).

En 2005, la population de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean était de 275 427 habitants répartis sur un territoire de 95 893 km² pour une densité d'environ 3 habitants/km². Depuis 1991, la population décroît de manière continue. Ainsi, de 1991 à 2001, le nombre de résidents a chuté de 3 %. Cette diminution est principalement due à une migration vers d'autres régions du Québec (MDÉIE, 2007).

Quant à la structure industrielle de la région de la Capitale-Nationale, elle est principalement axée sur le secteur tertiaire. En effet, plus de 83 % des emplois se situent dans ce secteur, comparativement à 76 % dans l'ensemble du Québec. Cette différence est principalement due à l'importance des services publics sur son territoire, notamment de l'administration publique québécoise. L'industrie touristique est aussi très importante : la région se situe au deuxième rang au Québec relativement au nombre de touristes et de dépenses générées (DEC, 2006a). L'indice de développement économique de la région est le plus élevé au Québec (MDÉIE, 2007).

1. Une région ressource est une région dont l'économie repose sur la mise en valeur des ressources naturelles, par exemple, les mines, les forêts, les stocks de poissons (OQLF, 2002).

2. L'indice de développement économique sert à comparer les régions entre elles selon quatre thèmes, soit la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité (MDÉIE, 2007).

Bien que l'on observe une diminution dans la croissance de la population de la région de la Capitale-Nationale, la population augmente depuis 1971. Elle a connu une croissance de 3,2 % de 1991 à 2001. Cette croissance est fortement due à un solde migratoire interrégional positif. La population de cette région se chiffrait à 667 876 habitants en 2005. La superficie du territoire est de 18 639 km², ce qui représente une densité de 36 habitants/km² (MDÉIE, 2007).

2. Méthodologie

L'enquête téléphonique permet de joindre un grand nombre de personnes en peu de temps. De plus, le taux de réponse est généralement plus élevé qu'avec une enquête postale. Pour ces raisons, l'enquête téléphonique est l'outil de collecte de données ayant été retenu pour ce projet.

Le questionnaire utilisé pour l'enquête a été élaboré en se référant à des questionnaires et des études portant sur les valeurs forestières en Amérique du Nord (Tarrant et autres, 2003; Tindall, 2003; Manning et autres 1999; Observatoire de la foresterie du Bas-Saint-Laurent, 2002). Il a été conçu en étroite collaboration avec la Direction de l'environnement et de la protection des forêts du MRNF. Il a aussi été lu et commenté par le Service de la planification et de l'évaluation du même ministère ainsi que par les membres du Comité de coordination du projet d'aménagement écosystémique de la réserve faunique des Laurentides. Il est présenté à l'annexe A.

Plusieurs études ont démontré l'importance des caractéristiques socioéconomiques sur les valeurs forestières (Tindall, 2003; Tarrant et autres, 2003). Il a été demandé aux répondants de spécifier la classe d'âge à laquelle ils appartenaient et leur degré de scolarité. Les données sur le genre des répondants ont aussi été compilées. Les répondants ont également été questionnés sur la fréquence de leurs sorties en forêt ainsi que sur les activités qu'ils y pratiquent. Des données sur les activités rémunérées en forêt des répondants ont aussi été recueillies.

Deux approches ont été utilisées pour connaître les valeurs des répondants. Dans un premier temps, en question ouverte, il leur a été demandé ce que la forêt représentait pour eux (question 3 du questionnaire, à l'annexe A). Cette question était posée en début d'entrevue afin que les réponses viennent spontanément et ne soient pas influencées par les termes et les idées véhiculés par la suite. Ils étaient aussi invités à préciser le bénéfice procuré par la forêt qu'ils pensaient être le plus important pour la société québécoise.

Dans un deuxième temps, les répondants ont évalué l'importance de certaines valeurs forestières. Pour ce faire, une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout important » et 10 signifie « extrêmement important », a été utilisée. Notre questionnaire se base principalement sur les six types de valeurs forestières suivants :

1. les valeurs économiques (emplois, revenus et développement économique);
2. les valeurs éducationnelles et scientifiques (sensibilisation à l'environnement, connaissances sur la nature et recherches scientifiques);
3. les valeurs récréatives (pratique des activités de plein air et de loisir);
4. les valeurs esthétiques (beauté des paysages);
5. les valeurs environnementales et écologiques (préservation des habitats pour la faune, qualité de l'eau et maintien de la diversité biologique);
6. les valeurs spirituelles et traditionnelles (ressourcement en nature, méditation et exercice des activités traditionnelles).

La définition de ces valeurs s'appuie sur les recherches de certains auteurs (Lee et Kant, 2006; Tarrant et autres, 2003; Manning et autres, 1999; Bengston et autres, 1999; Tindall et Lavallée, 1999). Ces auteurs ont distingué plusieurs valeurs associées aux forêts. Pour la tenue de cette enquête, seuls les six types de valeurs les plus utilisés par les chercheurs ont été sélectionnés.

Ceci était nécessaire étant donné le peu de temps imparti pour chaque entretien téléphonique. Deux questions ont aussi été posées sur la fréquentation de la réserve faunique des Laurentides par les répondants ainsi que sur leur niveau de connaissances relativement aux questions forestières.

Aux fins de la présente enquête téléphonique, les régions administratives à l'étude, c'est-à-dire la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02) et la région de la Capitale-Nationale (03), sont considérées comme deux populations distinctes et indépendantes. Quelques études ont démontré que certains groupes affichaient des différences significatives relativement aux valeurs que ceux-ci attribuent aux forêts. Il existe notamment des différences entre les valeurs forestières des hommes et celles des femmes de même qu'entre les valeurs des citoyens et celles des résidents des municipalités rurales (Tarrant et autres, 2003; McFarlane et Boxall, 2000). Les deux populations ont donc été stratifiées par municipalités rurales et urbaines. Le territoire d'application de la Politique nationale de la ruralité a servi à caractériser ces municipalités. La stratification assure une représentation adéquate de chaque sous-groupe (ici le type de municipalités) et permet de réduire la variance et l'écart-type à l'intérieur de chaque strate. Elle accroît ainsi la précision de l'échantillon.

Une des hypothèses est que la dépendance des collectivités par rapport à l'industrie forestière pourrait être un facteur influençant les valeurs forestières des répondants. Selon Ressources naturelles Canada, 17 municipalités de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 4 de celles de la Capitale-Nationale dépendent, à des degrés différents, de l'industrie forestière. Cette dépendance est calculée en fonction des revenus d'emplois provenant directement de l'exploitation, de la transformation et de la distribution des produits du secteur forestier (Ressources naturelles Canada, 2006). Le seuil minimal de dépendance pour cette enquête a été établi à 50 % (Conseil canadien des ministres des forêts, 2005). Ce facteur a ainsi été ajouté à la stratification initiale. L'échantillon est donc stratifié en trois classes mutuellement exclusives pour chaque région, soit :

- les municipalités rurales dépendantes de la forêt;
- les municipalités rurales non dépendantes de la forêt;
- les municipalités urbaines non dépendantes de la forêt.

L'échantillonnage réalisé est illustré dans les tableaux 1 et 2.

Tableau 1 Taille de l'échantillon pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour chaque strate spécifiée

| Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean | Taille de la population | Marge d'erreur théorique (%) | Taille de l'échantillon |
|--|-------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Municipalités rurales dépendantes | 45 400 | 6,0 | 269 |
| Municipalités rurales non dépendantes | 54 491 | 6,0 | 265 |
| Municipalités urbaines non dépendantes | 175 534 | 5,2 | 359 |
| Total | 275 425 | 3,3 | 893 |

Tableau 2 Taille de l'échantillon pour la région de la Capitale-Nationale, pour chaque strate spécifiée

| Région de la Capitale-Nationale | Taille de la population | Marge d'erreur théorique (%) | Taille de l'échantillon |
|--|-------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Municipalités rurales dépendantes | 16 773 | 6,0 | 261 |
| Municipalités rurales non dépendantes | 100 839 | 6,0 | 265 |
| Municipalités urbaines non dépendantes | 550 264 | 6,0 | 267 |
| Total | 667 876 | 3,5 | 793 |

Une marge d'erreur maximale de 6 %, 19 fois sur 20, a été retenue. C'est-à-dire que, si l'on tire plusieurs échantillons de la population, 19 fois sur 20, la proportion de la population estimée à partir de l'échantillon sera incluse dans la marge d'erreur. Lorsque les calculs sont effectués sur l'ensemble d'une région, la marge d'erreur diminue à 3,5 %. Le plan échantillonnal a été commenté et approuvé par la Direction de la planification et de l'évaluation du MRNF et par le Service de consultation statistique de l'Université Laval.

Analyse des données

Les données ont été pondérées selon la proportion de femmes et d'hommes dans la population initiale de chaque région, soit 50 % de femmes et d'hommes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 51 % de femmes et 49 % d'hommes dans celle de la Capitale-Nationale. Par ailleurs, l'échantillonnage selon les types de municipalités ne reflète pas leur représentation réelle à l'échelle de la région. Les données ont donc été pondérées en fonction de ce facteur de façon à ce que les résultats reflètent le poids réel de chaque unité dans la région.

La plupart des variables ne suivent pas une courbe normale. Lorsque des moyennes sont comparées entre elles, les tests non paramétriques suivants ont été utilisés : le test de Kruskal-Wallis sur les échantillons multiples et le test de Mann-Wihtney lors de la comparaison de deux échantillons. Le test du chi-deux (χ^2) a aussi été utilisé sur les distributions de fréquences. Lors de la comparaison de deux variables quantitatives (ordinales ou d'intervalles), une corrélation de Spearman (r_s) a été effectuée. Dans tous les cas, le seuil est établi à 5 % ($p \leq 0,05$). Les différentes analyses ont été effectuées à l'aide du logiciel Statistical Program for the Social Sciences (SPSS), version 15.0.

3. Résultats

3.1 Rapport administratif

Les entretiens téléphoniques ont été réalisés par la firme de sondage Infrast International inc. de Charny. Un prétest a été effectué le 16 avril 2007. Vingt-deux questionnaires ont été remplis. À la suite du prétest, quelques ajustements mineurs ont été effectués et la collecte des données a débuté le 23 avril 2007 pour se terminer le 22 mai 2007. Les appels étaient logés du lundi au dimanche inclusivement, de 13 h à 17 h et de 18 h à 21 h. Aucun appel n'était fait les jours fériés.

La base de données est constituée d'une liste de 3 000 numéros de téléphone, sélectionnés aléatoirement et répartis également dans les strates à l'étude. Certains numéros de téléphone figurent dans les annuaires téléphoniques et d'autres ont été générés au hasard, selon les municipalités à l'étude. Cette procédure permet de joindre les personnes possédant un numéro de téléphone confidentiel ou un numéro de téléphone récent qui n'est pas dans l'annuaire.

Au total, 1 686 questionnaires ont été remplis, soit 893 dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 793 dans la région de la Capitale-Nationale. Les municipalités échantillonnées sont listées à l'annexe B. Le taux de réponse est très élevé, c'est-à-dire 72,39 % pour l'ensemble des deux régions : 72,96 % pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 71,76 % pour celle de la Capitale-Nationale. Notons que, pour ce type d'enquête, un taux de réponse d'environ 50 % est généralement obtenu. Le taux de refus se situe à 13,35 %. Le temps de réponse au questionnaire est d'environ 13,2 minutes.

3.2 Caractéristiques sociodémographiques des répondants

L'âge des répondants de chaque région se situe en majorité dans les classes 45-54 ans et 55-64 ans (52 % pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 45 % pour celle de la Capitale-Nationale) (figure 2). Les répondants des deux régions possèdent, dans une plus grande proportion, un diplôme d'études secondaires (40 % et 34 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans celle de la Capitale-Nationale, respectivement). Une grande proportion de répondants de la région de la Capitale-Nationale (32 %) a obtenu un diplôme d'études universitaires (figure 3). Les répondants des municipalités urbaines non dépendantes de la forêt dans la région de la Capitale-Nationale sont les plus scolarisés (tableau 3).

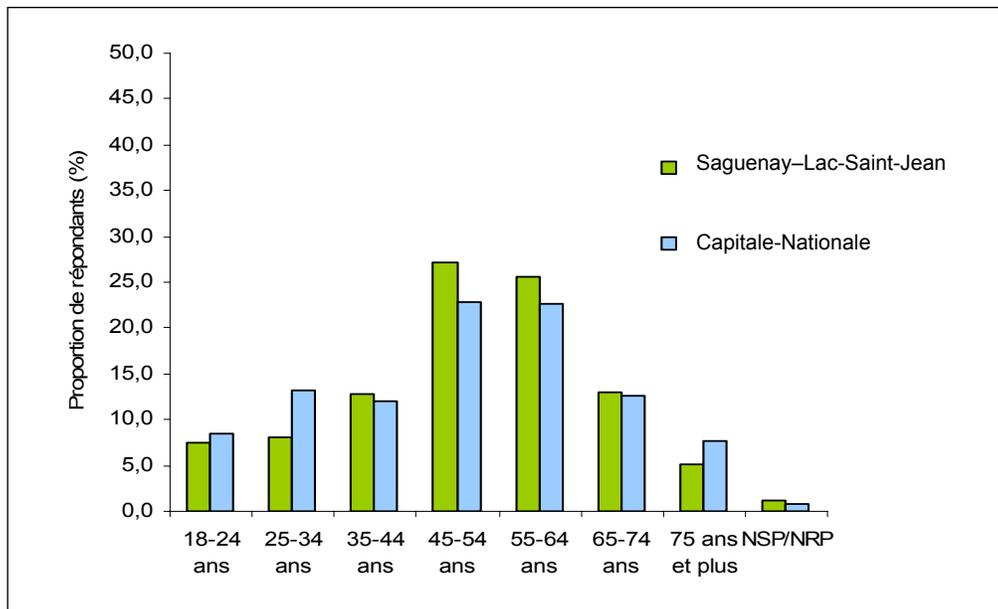


Figure 2 Âge des répondants selon leur région de résidence

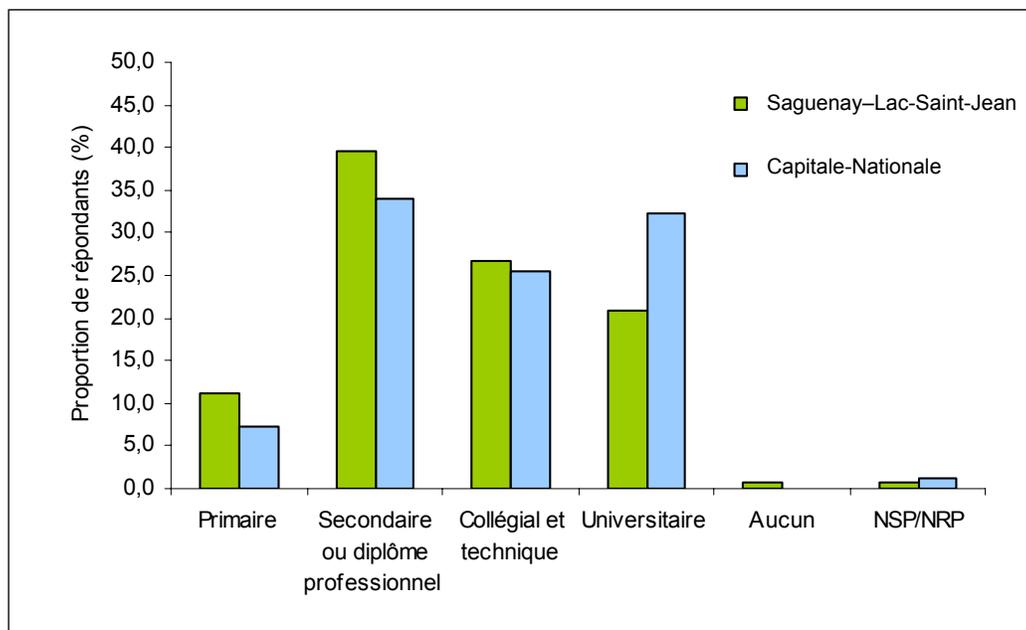


Figure 3 Scolarité des répondants selon leur région de résidence

3.3 Connaissances des répondants sur les questions forestières

Un sondage d'opinion a été effectué en 1993 pour le compte du ministère des Forêts (ministère des Forêts, 1994). Le sondage visait à connaître les perceptions du public sur les forêts, le Ministère et la réglementation. On demandait, notamment aux répondants, d'évaluer leurs

connaissances sur les forêts. À cette époque, la majorité des personnes sondées s'est dite peu informée (70 %). Cela était d'ailleurs plus manifeste dans les zones urbaines (77 % à Montréal).

Tableau 3 Caractéristiques sociodémographiques des répondants selon le type de municipalités

| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | Capitale-Nationale | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes |
| Âge moyen ^{1, 3} | 4,40 ^a | 3,87 ^c | 4,18 ^{ab} | 4,24 ^{ab} | 4,05 ^{bc} | 4,07 ^{bc} |
| Scolarité moyenne ^{2, 3} | 2,24 ^a | 2,42 ^b | 2,72 ^c | 2,43 ^b | 2,58 ^{bc} | 2,89 ^d |

1. Les moyennes ont été calculées selon la classe d'âge : 1 = 18-24 ans, 2 = 25-34 ans, 3 = 35-44 ans, 4 = 45-54 ans, 5 = 55-64 ans, 6 = 65-74 ans, 7 = 75 ans et plus.

2. Les moyennes ont été calculées selon la classe de scolarité : 1 = primaire, 2 = secondaire et diplôme professionnel, 3 = collégial et technique, 4 = universitaire.

3. Les moyennes possédant des lettres différentes divergent significativement ($p < 0,05$) selon le test de Mann-Withney.

Aujourd'hui, la tendance semble renversée. En effet, seulement 26,5 % des participants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 31,5 % des participants de celle de la Capitale-Nationale se disent « peu informés » sur les questions forestières (tableau 4). Ainsi, la majeure partie des répondants se disent « assez informés » ou « très informés » (70,0 % et 65,5 % des répondants des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale, respectivement). Très peu de participants se sont dits « pas du tout informés » (2,5 % et 3,0 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de celle de la Capitale-Nationale, respectivement).

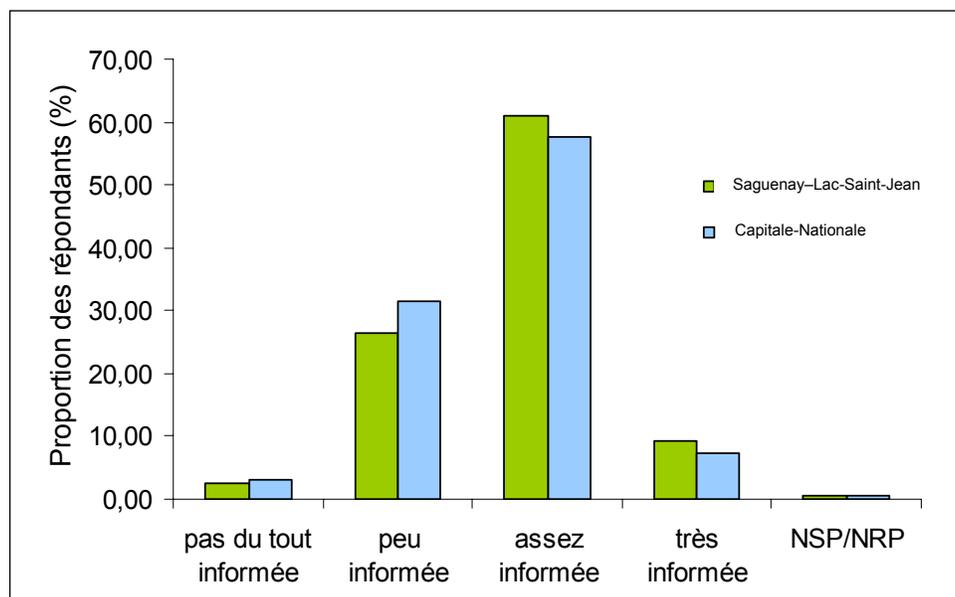


Figure 4 Connaissances des répondants selon leur région de résidence

Les répondants des municipalités dépendantes de la forêt se considèrent comme plus informés que les résidents des autres municipalités (environ 75 % des résidents des municipalités dépendantes des deux régions se disent « très » ou « assez informés »). La plus faible

proportion des répondants se disant « très » ou « assez informés » compte parmi les résidents des municipalités rurales non dépendantes de la forêt (62,5 % et 62,0 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de celle de la Capitale-Nationale, respectivement).

3.4 Activités pratiquées en forêt par les répondants

Les activités de loisir

La majorité des répondants se sont rendus au moins une fois en forêt pour exercer des activités autres que le travail depuis la dernière année (86,5 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 82,1 % des répondants de celle de la Capitale-Nationale). Les répondants des municipalités urbaines non dépendantes de la forêt de la région de la Capitale-Nationale fréquentent en moyenne moins souvent la forêt que les autres répondants (tableau 4).

Tableau 4 Fréquentation annuelle moyenne de la forêt par les répondants pour des activités autres que le travail selon le type de municipalités

| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | Capitale-Nationale | | |
|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes |
| Fréquentation annuelle moyenne ^{1, 2} | 2,32 ^a | 2,33 ^a | 2,27 ^a | 2,52 ^a | 2,38 ^a | 1,86 ^b |

1. Les moyennes ont été calculées selon la classe de fréquentation : 0 = jamais, 1 = 1 à 4 fois, 2 = 5 à 14 fois, 3 = 15 à 24 fois, 4 = plus de 25 fois.

2. Les moyennes possédant des lettres différentes divergent significativement ($p < 0,05$) selon le test de Mann-Whitney.

Les répondants des régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay–Lac-Saint-Jean semblent être des amateurs de randonnée pédestre (75 % et 51 % des répondants, respectivement) (tableau 5). Cette tendance s'observe particulièrement chez les résidents des municipalités urbaines. La chasse et la pêche sont aussi des activités très pratiquées. Les résidents des municipalités rurales de chaque région s'y adonnent davantage que les résidents des municipalités urbaines. Les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pratiquent aussi davantage des activités avec véhicules motorisés (véhicules tout-terrain [VTT] et motoneiges) que ceux de la région de la Capitale-Nationale (14 % et 6 %, respectivement). Quelques répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont dit aller en forêt pour cueillir des petits fruits (3,6 % des répondants), mais très peu de répondants de la région de la Capitale-Nationale font de même (0,2 %).

Tableau 5 Activités, autres que le travail, pratiquées par les répondants

| | Proportion des répondants (%) | |
|---|-------------------------------|--------------------|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | Capitale-Nationale |
| Randonnée pédestre et marche | 51,0 | 75,0 |
| Pêche | 30,4 | 17,7 |
| Chasse | 18,0 | 7,8 |
| Véhicule tout-terrain | 9,6 | 3,1 |
| Motoneige | 4,8 | 3,1 |
| Villégiature et séjour en chalet | 9,5 | 3,8 |
| Raquette | 6,5 | 5,1 |
| Ski de fond | 5,7 | 7,8 |
| Camping | 5,3 | 7,2 |
| Cueillette de petits fruits | 3,6 | 0,2 |
| Observation de la nature, des animaux et ornithologie | 3,1 | 6,0 |
| Autres activités | 8,5 | 7,7 |
| NSP/NRP ¹ | 2,7 | 1,7 |

1. Le choix de réponse NSP/NRP signifie que le répondant *ne sait pas* ou *ne répond pas*. Il n'a jamais été offert aux répondants.

Les activités forestières rémunérées

Dans l'ensemble, peu de répondants ont dit tirer un revenu de la forêt : 10 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et à peine 5 % des répondants de celle de la Capitale-Nationale. Ce sont les répondants des municipalités rurales dépendantes qui tirent le plus souvent un revenu lié à la forêt : plus de 25 % d'entre eux dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 20 % dans celle de la Capitale-Nationale. Les résidents des municipalités urbaines sont beaucoup moins nombreux à toucher ce genre de revenu (environ 3 % pour les deux régions).

Tableau 6 Proportion des répondants qui tirent un revenu de la forêt, selon le type de municipalités

| | Proportion des répondants (%) | | | | | |
|----------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | Capitale-Nationale | | |
| | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes |
| Oui | 25,9 | 17,6 | 3,2 | 20,0 | 11,7 | 3,1 |
| Non | 74,2 | 82,4 | 96,5 | 80,0 | 88,3 | 96,9 |
| NSP/NRP ¹ | - | - | 0,4 | - | - | - |

1. Le choix de réponse NSP/NRP signifie que le répondant *ne sait pas* ou *ne répond pas*. Il n'a jamais été offert aux répondants.

Le revenu des répondants est principalement lié à la coupe du bois et au travail en usine (59 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 45 % des répondants de celle de la Capitale-Nationale) (tableau 7). Cependant, la proportion des répondants de la région de la Capitale-Nationale qui touchent un revenu lié aux activités acéricoles (15 %) est légèrement

plus élevée que la proportion des répondants de cette même région qui affirment tirer un revenu d'un travail en usine (13 %). Les travailleurs sylvicoles sont presque deux fois plus nombreux chez les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (14,8 %) que chez ceux de la région de la Capitale-Nationale (un peu moins de 8 %). Il est aussi intéressant de noter qu'il y a plus de professionnels de la forêt dans la région de la Capitale-Nationale (10,5 %) que dans celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean (8 %).

Lorsque les données sont réparties par type de municipalités, les activités liées à la coupe du bois demeurent le principal type d'activités pratiquées qui permet de tirer un revenu de la forêt, exception faite des répondants des municipalités urbaines des deux régions. Dans les municipalités urbaines de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le travail en usine est la principale activité qui permet aux répondants de toucher un revenu de la forêt (36,4 %). Pour ce qui est des municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale, les revenus liés à l'exploitation d'une érablière arrivent *ex æquo* avec ceux des activités liées à la coupe du bois (25 %). Les « autres » activités comprennent les entrepreneurs forestiers, les manœuvres et les mécaniciens.

Tableau 7 Activités liées à la forêt permettant aux répondants de retirer un revenu, selon la région

| | Proportion des répondants (%) | |
|---|-------------------------------|--------------------|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | Capitale-Nationale |
| Activités liées à la coupe du bois (bûcheron, opérateur de machinerie et transport de bois) | 36,4 | 31,6 |
| Travailleur en usine | 22,7 | 13,2 |
| Travailleur sylvicole (reboisement et débroussaillage) | 14,8 | 7,9 |
| Professionnel de la forêt (technicien, ingénieur forestier et biologiste) | 8,0 | 10,5 |
| Producteur forestier (forêt privée) | 6,8 | 5,3 |
| Activités récréotouristiques (guide, pourvoirie et ZEC) | 2,3 | 2,6 |
| Acériculture (sirop d'érable) | 1,1 | 15,8 |
| Autres occupations | 5,7 | 13,2 |
| NSP/NRP ¹ | 2,3 | - |

1. Le choix de réponse NSP/NRP signifie que le répondant ne sait pas ou ne répond pas.

3.5 Valeurs forestières

La représentation de la forêt

Pour plus de 30 % des répondants de la région de la Capitale-Nationale et plus de 35 % de ceux de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la forêt représente le calme, la paix et la détente (tableau 8). La « beauté des paysages et de la nature » ainsi que « l'eau pure et l'air pur » sont les deux thèmes les plus souvent choisis par la suite.

Diverses représentations que se font les répondants de la forêt sont contenues dans la catégorie « autres ». L'idée de conservation des ressources et du patrimoine est fréquemment évoquée par les répondants : « ressource à protéger » et « patrimoine à conserver ». Pour certains répondants, la forêt représente une source de bien matériel : « du bois » et « du

chauffage ». Les représentations plus émotives et spirituelles sont aussi très présentes : les expressions « C'est toute ma vie », « C'est un mode de vie », « une qualité de vie » et « une source d'énergie » font partie des commentaires émis par les participants.

Tableau 8 Représentation de la forêt que se font les répondants, selon la région

| Type de représentation | Proportion des répondants (%) | |
|---|-------------------------------|--------------------|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | Capitale-Nationale |
| Beauté des paysages et beauté de la nature | 18,2 | 18,9 |
| Loisirs et activités de plein air | 5,6 | 6,7 |
| Calme, paix, détente, relaxation et liberté | 35,5 | 30,6 |
| Source de revenus | 3,6 | 3,3 |
| Emplois | 5,6 | 2,5 |
| Eau pure et air pur | 13,6 | 19,0 |
| Vie, survie et avenir | 3,9 | 4,8 |
| Richesse : précieux et important | 5,0 | 4,8 |
| Autres | 6,9 | 7,0 |
| NSP/NRP | 2,0 | 2,4 |

1. Le choix de réponse NSP/NRP signifie que le répondant *ne sait pas* ou *ne répond pas*. Il n'a jamais été offert aux répondants.

Le tableau 9 fait état de la représentation que se font les répondants de la forêt selon le type de municipalités où ils résident. Ainsi, à l'instar de la stratification par régions, la proportion des répondants ayant choisi l'idée de calme et de paix est plus élevée, et ce, pour l'ensemble des types de municipalités. Ce thème est particulièrement fort chez les résidents des municipalités urbaines de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (39,6 %). « L'eau pure et l'air pur » ainsi que la « beauté des paysages et beauté de la nature » sont les thèmes les plus souvent choisis par la suite par les répondants, exception faite des répondants des municipalités rurales dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En effet, ces répondants choisissent les « emplois » dans une plus grande proportion que « l'eau pure et l'air pur ».

Les représentations de la forêt « emplois » et « source de revenus » sont les deux thèmes en liaison avec les valeurs économiques de la forêt. Si l'on additionne les proportions de répondants qui ont choisi ces réponses, cette représentation de la forêt associée à l'économie viendrait en deuxième place chez les répondants des municipalités rurales dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et en troisième place chez les répondants des municipalités rurales non dépendantes de la même région, devant « l'eau pure et l'air pur ».

La représentation économique est relativement forte chez les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui disent tirer un revenu lié à la forêt (tableau 10). Pour une grande proportion d'entre eux, la forêt représente des emplois (27,3 %). Si l'on couple réponses « emplois » et « source de revenus », cette représentation de la forêt est choisie le plus souvent par les répondants des deux régions qui tirent un revenu lié à la forêt (38,2 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 23,4 % dans celle de la Capitale-Nationale). Pour les répondants ne tirant pas de revenu de la forêt, « le calme, la paix, la détente... » est la représentation de la forêt la plus populaire.

Tableau 9 Représentation que se font les répondants de la forêt, selon le type de municipalités

| Type de représentation | Proportion des répondants (%) | | | | | |
|---|-----------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | Capitale-Nationale | | |
| | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes |
| Beauté des paysages et beauté de la nature | 13,8 | 15,8 | 20,1 | 15,7 | 18,5 | 19,1 |
| Loisirs et activités de plein air | 9,7 | 6,8 | 4,2 | 8,4 | 5,7 | 6,7 |
| Calme, paix, détente, relaxation et liberté | 29,4 | 27,9 | 39,6 | 29,1 | 30,9 | 30,7 |
| Source de revenus | 8,6 | 4,5 | 1,9 | 3,8 | 2,3 | 3,4 |
| Emplois | 10,4 | 8,7 | 3,3 | 6,1 | 3,0 | 2,2 |
| Eau pure et air pur | 8,6 | 12,1 | 15,3 | 16,1 | 21,5 | 18,7 |
| Vie, survie et avenir | 5,9 | 4,9 | 3,1 | 3,4 | 6,4 | 4,5 |
| Richesse : précieux et important | 5,9 | 6,4 | 4,5 | 4,6 | 2,6 | 5,2 |
| Autres | 5,9 | 7,6 | 7,0 | 7,7 | 7,9 | 6,7 |
| NSP/NRP | 1,9 | 5,3 | 1,1 | 5,0 | 1,1 | 2,6 |

1. Le choix de réponse NSP/NRP signifie que le répondant *ne sait pas* ou *ne répond pas*. Il n'a jamais été offert aux répondants.

Tableau 10 Représentation de la forêt par les répondants, selon le revenu lié à la forêt

| Type de représentation | Proportion des répondants (%) | | | |
|--|------------------------------------|--|------------------------------------|--|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | Capitale-Nationale | |
| | Tirent des revenus liés à la forêt | Ne tirent pas de revenus liés à la forêt | Tirent des revenus liés à la forêt | Ne tirent pas de revenus liés à la forêt |
| Beauté des paysages et beauté de la nature | 8,6 | 18,3 | 8,5 | 18,9 |
| Loisirs et activités de plein air | 4,7 | 6,9 | 9,6 | 6,7 |
| Calme, paix, détente, relaxation, liberté | 24,2 | 34,4 | 20,2 | 31,6 |
| Source de revenus | 10,9 | 3,7 | 6,4 | 2,7 |
| Emplois | 27,3 | 3,7 | 17,0 | 2,0 |
| Eau pure et air pur | 7,8 | 13,1 | 21,3 | 18,5 |
| Vie, survie, avenir | 2,3 | 4,8 | 4,3 | 4,9 |
| Richesse : précieux, important | 3,9 | 5,8 | 2,1 | 4,4 |
| Autres | 6,3 | 6,9 | 7,4 | 7,5 |
| NSP/NRP | 3,9 | 2,4 | 3,2 | 2,7 |

1. Le choix de réponse NSP/NRP signifie que le répondant *ne sait pas* ou *ne répond pas*. Il n'a jamais été offert aux répondants.

L'importance des valeurs forestières

L'ensemble des répondants accorde une importance relativement élevée aux différentes valeurs forestières spécifiées. En effet, la note moyenne sur 10 attribuée à l'importance de chaque valeur est d'au moins 7 (tableau 11). Les répondants des deux régions accordent une

importance relativement similaire à chacune des valeurs indiquées. Les deux groupes donnent en moyenne une plus grande importance aux valeurs environnementales et écologiques. Viennent ensuite les valeurs esthétiques et les valeurs récréatives, respectivement, au deuxième et troisième rang. Il faut cependant souligner que la différence entre l'importance accordée aux valeurs récréatives par les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean n'est pas significativement différente de l'importance accordée aux valeurs économiques. Ces deux valeurs pourraient donc être considérées également au troisième rang. Les deux groupes diffèrent sur l'importance relative des valeurs économiques et des valeurs éducationnelles et scientifiques. Pour les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les valeurs économiques sont plus importantes que les valeurs éducationnelles et scientifiques tandis que, pour ceux de la région de la Capitale-Nationale, c'est plutôt l'inverse. Les deux groupes relèguent également les valeurs spirituelles et traditionnelles à la sixième et dernière places.

Tableau 11 Importance des valeurs forestières, selon la région

| Valeurs | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | Capitale-Nationale | |
|----------------------------------|-------------------------|------------------------------|--------------------|------------------------------|
| | Rang | Note moyenne ^{1, 2} | Rang | Note moyenne ^{1, 2} |
| Économiques | 4 | 8,64 ^a | 5 | 7,87 ^b |
| Éducationnelles et scientifiques | 5 | 8,48 ^a | 4 | 8,34 ^b |
| Récréatives | 3 | 8,67 | 3 | 8,56 |
| Esthétiques | 2 | 9,03 ^a | 2 | 8,80 ^b |
| Environnementales et écologiques | 1 | 9,31 | 1 | 9,28 |
| Spirituelles et traditionnelles | 6 | 7,59 ^a | 6 | 7,29 ^b |

1. Évaluation de l'importance sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie *pas du tout important* et 10 *extrêmement important*.

2. Pour chaque valeur, les moyennes accompagnées de lettres différentes sont significativement différentes ($p < 0,05$) selon le test de Mann-Withney.

L'analyse des données selon le type de municipalités ne présente pas de réelle différence avec la présentation des résultats par région. En effet, les répondants de chaque type de municipalités accordent toujours une plus grande importance aux valeurs environnementales et écologiques qu'à toutes autres valeurs (tableau 12). Les valeurs esthétiques sont aussi très importantes et sont même considérées, par les répondants des municipalités rurales et urbaines non dépendantes de la forêt de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, comme tout aussi importantes que les valeurs environnementales (tableau 13). Les valeurs économiques se situent au deuxième rang pour les résidents des municipalités dépendantes de la forêt de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, tandis que les résidents de la région de la Capitale-Nationale les placent plutôt à l'avant-dernier rang (tableau 13).

Tableau 12 Importance (note moyenne) des valeurs forestières, selon le type de municipalités¹

| Valeurs | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | Capitale-Nationale | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes |
| Économiques | 8,90 ^a | 8,51 ^b | 8,62 ^b | 8,32 ^{bc} | 7,93 ^{cd} | 7,84 ^{cd} |
| Éducationnelles et scientifiques | 8,47 ^a | 8,34 ^a | 8,53 ^a | 8,21 ^a | 8,41 ^a | 8,34 ^a |
| Récréatives | 8,42 ^a | 8,64 ^a | 8,70 ^a | 8,56 ^a | 8,51 ^a | 8,57 ^a |
| Esthétiques | 8,93 ^a | 9,12 ^a | 9,03 ^a | 8,71 ^a | 8,80 ^a | 8,81 ^a |
| Environnementales et écologiques | 9,19 ^a | 9,29 ^a | 9,34 ^a | 9,19 ^a | 9,14 ^a | 9,30 ^a |
| Spirituelles et traditionnelles | 7,62 ^a | 7,66 ^a | 7,55 ^a | 7,82 ^a | 7,56 ^a | 7,22 ^a |

1. Évaluation de l'importance sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie *pas du tout important* et 10, *extrêmement important*.

2. Pour chaque valeur, les municipalités ont été comparées. Les moyennes accompagnées de lettres différentes (sur une même ligne) sont significativement différentes l'une de l'autre ($p < 0,05$), selon le test de Mann-Whitney.

Tableau 13 Classement des valeurs, selon le type de municipalités

| Rang | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | Capitale-Nationale | | |
|------|--|---------------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| | Municipalités ¹ rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes |
| 1 | Environnementales | Environnementales Esthétiques | Environnementales Esthétiques | Environnementales | Environnementales | Environnementales |
| 2 | Esthétiques Économiques | Récréatives Économiques | Éducationnelles Économiques | Esthétiques | Esthétiques | Esthétiques |
| 3 | Éducationnelles Récréatives | Éducationnelles | Récréatives | Récréatives | Récréatives Éducationnelles | Récréatives |
| 4 | Spirituelles | Spirituelles | Spirituelles | Économiques Éducationnelles | Économiques | Éducationnelles |
| 5 | | | | Spirituelles | Spirituelles | Économiques |
| 6 | | | | | | Spirituelles |

1. La comparaison entre les valeurs pour un même type de municipalités a été effectuée avec le test LSD ($p < 0,05$).

Puisque la plupart des répondants ont tendance à attribuer une importance élevée à l'ensemble des valeurs (ce qui n'est pas un problème en soi), il leur a été demandé de préciser la valeur forestière la plus importante pour eux. Les valeurs environnementales et écologiques ont été évoquées par 45 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 52,6 % des résidents de celle de la Capitale-Nationale comme étant les valeurs les plus importantes. Les valeurs économiques et récréatives ont été choisies en deuxième et troisième lieu, respectivement (19,7 % et 12,5 % pour les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 13,5 % et 11,2 % pour ceux de la région de la Capitale-Nationale).

La stratification des données par types de municipalités donne relativement les mêmes résultats (tableau 14). Les répondants de tous les types de municipalités sont plus nombreux à désigner les valeurs environnementales et écologiques des forêts comme étant le type de valeurs le plus important. Cependant, les valeurs économiques sont à égalité avec les valeurs environnementales et écologiques pour les répondants des municipalités dépendantes de la

forêt de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Après les valeurs environnementales et écologiques, ce sont les valeurs économiques qui ont été choisies le plus souvent par les répondants des autres municipalités et, en troisième lieu, les valeurs récréatives. Une proportion moins importante de répondants a choisi les valeurs scientifiques et éducationnelles et les valeurs spirituelles et traditionnelles.

Un test du chi-deux (χ^2) sur les fréquences obtenues indique qu'il existe une relation significative entre le choix des valeurs et le type de municipalités. Cependant, lorsque les municipalités rurales dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ne sont pas intégrées au calcul, il n'existe aucune relation significative entre les deux paramètres. Nous pouvons supposer que les résidents des municipalités rurales dépendantes de la forêt de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se distinguent des résidents des autres municipalités par le choix de leurs valeurs. Ils sont en effet plus enclins à choisir les valeurs économiques que les autres répondants, quelle que soit la région.

Tableau 14 Choix du type de valeurs le plus important, selon le type de municipalités

| Valeurs | Proportion des répondants (%) | | | | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | Capitale-Nationale | | |
| | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes |
| Économiques | 35,4 | 21,8 | 16,4 | 15,1 | 15,3 | 13,8 |
| Éducationnelles et scientifiques | 2,4 | 3,6 | 5,8 | 4,0 | 7,2 | 5,9 |
| Récréatives | 12,2 | 10,3 | 14,0 | 13,1 | 10,4 | 11,9 |
| Esthétiques | 8,7 | 13,5 | 7,3 | 9,2 | 10,4 | 7,1 |
| Environnementales et écologiques | 35,8 | 44,4 | 50,6 | 51,4 | 49,8 | 56,1 |
| Spirituelles et traditionnelles | 5,5 | 6,3 | 5,8 | 7,2 | 6,8 | 5,1 |
| p (χ^2) | < 0,001 | | | 0,736 | | |

Le choix des valeurs et les revenus liés à la forêt

Il existe une relation significative entre le fait de tirer un revenu de la forêt et le choix des valeurs ($p < 0,001$ dans les deux régions). Ainsi, le choix des valeurs est différent entre les répondants disant tirer un revenu lié à la forêt et les répondants qui n'en tirent pas. Cette différence découle principalement de l'importance accordée aux valeurs économiques et environnementales (tableau 15). En effet, les deux groupes de répondants qui tirent un revenu de la forêt choisissent les valeurs économiques dans une plus grande proportion que les autres répondants. Les répondants du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui tirent un revenu lié à la forêt choisissent d'ailleurs les valeurs économiques comme le type de valeurs le plus important. Les autres catégories de répondants choisissent les valeurs environnementales.

Tableau 15 Choix du type de valeurs le plus important, selon la région et le revenu lié à la forêt

| Valeurs | Proportion des répondants (%) | | | |
|----------------------------------|---------------------------------|--|---------------------------------|--|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | Capitale-Nationale | |
| | Tirent un revenu lié à la forêt | Ne tirent pas de revenu lié à la forêt | Tirent un revenu lié à la forêt | Ne tirent pas de revenu lié à la forêt |
| Économiques | 50,8 | 19,1 | 31,2 | 12,6 |
| Éducationnelles et scientifiques | - | 4,8 | 1,1 | 6,4 |
| Récréatives | 8,1 | 13,0 | 10,8 | 12,1 |
| Esthétiques | 5,6 | 10,2 | 10,8 | 8,6 |
| Environnementales et écologiques | 33,1 | 46,3 | 40,9 | 53,9 |
| Spirituelles et traditionnelles | 2,4 | 6,5 | 5,4 | 6,5 |
| p (χ^2) | < 0,001 | | < 0,001 | |

Le choix des valeurs et le genre

La littérature sur les valeurs forestières indique que le choix de celles-ci diffère souvent entre les hommes et les femmes (Tarrant et autres, 2003). Ainsi, l'importance des valeurs environnementales est généralement plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Dans notre étude, le choix des valeurs diffère significativement entre les femmes et les hommes de la Capitale-Nationale ($p = 0,008$). De plus, comme la littérature le suggère, les femmes choisissent, dans une plus grande proportion, les valeurs environnementales (58,4 % contre 46,1 % pour les hommes). Elles choisissent aussi moins souvent les valeurs économiques et les valeurs récréatives que les hommes de leur région.

Cependant, le choix des valeurs entre les hommes et les femmes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ne diffère pas significativement ($p = 0,082$). On peut toutefois observer une légère différence : les femmes choisissent, dans une plus grande proportion, les valeurs environnementales (45,7 % contre 43,1 % pour les hommes). Aussi, comme leurs concitoyennes de la région de la Capitale-Nationale, elles choisissent les valeurs économiques et les valeurs récréatives moins souvent que les hommes.

Le choix des valeurs et la scolarité

Le niveau de scolarité est un facteur qui peut influencer les valeurs forestières (Tarrant et autres, 2003). Dans la présente étude, cette influence est cependant peu observée. En effet, il ne semble pas y avoir de relation entre le choix des valeurs et le niveau de scolarité des répondants ($p = 0,119$ pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et $p = 0,154$ pour la région de la Capitale-Nationale). On remarque toutefois que les répondants ayant un niveau de scolarité plus élevé (collégial et universitaire) choisissent, dans une proportion plus élevée, les valeurs environnementales. Ceci est particulièrement vrai chez les répondants de la région de la Capitale-Nationale. Ces derniers choisissent aussi les valeurs économiques et esthétiques dans une moins grande proportion.

Un test de corrélation a été effectué entre le niveau de scolarité et l'importance accordée aux valeurs (échelle de 1 à 10). On peut ainsi confirmer la présence d'une corrélation négative entre l'importance des valeurs économiques et le niveau de scolarité ($r_s = -0,071$, $p = 0,036$ pour la

région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et $r_s = -0,120$, $p = 0,001$ pour celle de la Capitale-Nationale). Aussi, plus les répondants des deux régions sont scolarisés, moins ils accordent d'importance aux valeurs esthétiques ($r_s = -0,153$, $p < 0,001$ pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et $r_s = -0,104$, $p = 0,004$ pour celle de la Capitale-Nationale). Il existe également une corrélation négative entre l'importance accordée aux valeurs spirituelles et la scolarité des répondants ($r_s = -0,146$, $p < 0,001$ pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et $r_s = -0,173$, $p < 0,001$ pour celle de la Capitale-Nationale).

Il est à noter que, pour l'utilisation adéquate des tests précédents, la catégorie « aucun diplôme scolaire complété » n'a pas été incluse parce qu'elle ne comportait pas assez d'effectifs (6 dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 2 dans celle de la Capitale-Nationale).

Le choix des valeurs et l'âge

Selon les recherches de Tarrant et autres (2003), les valeurs environnementales et écologiques sont plus fortes chez les jeunes et diminuent lorsque l'âge des répondants augmente. Cette tendance existe effectivement chez les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ($p = 0,019$). Les répondants de la catégorie 18-24 ans choisissent en grande majorité les valeurs environnementales (64,7 % pour les 18-24; 43,1 % pour les 25-44; 44,7 % pour les 45-64; et 35,8 % pour les 65 ans et plus). À ce titre, il existe effectivement une corrélation négative entre l'âge des répondants et l'importance (échelle de 1 à 10) accordée aux valeurs environnementales ($r_s = -0,112$, $p = 0,001$). Les plus jeunes répondants choisissent beaucoup moins souvent les valeurs économiques que les répondants des autres catégories ($r_s = 0,101$, $p = 0,003$). Ils choisissent aussi davantage les valeurs éducationnelles et moins les valeurs spirituelles. On remarque ainsi que, plus les répondants sont âgés, plus ils accordent d'importance aux valeurs spirituelles ($r_s = 0,143$, $p < 0,001$).

Cette tendance est cependant difficilement observable chez les répondants de la région de la Capitale-Nationale. En effet, la catégorie de répondants choisissant le moins souvent les valeurs environnementales dans cette région est justement celle qui inclut les répondants les plus jeunes. Les plus jeunes répondants accordent aussi peu d'importance aux valeurs spirituelles, mais choisissent les valeurs esthétiques dans une plus grande proportion que les autres groupes d'âge de la même région. Les répondants les plus âgés de la région de la Capitale-Nationale accordent plus d'importance que les autres répondants aux valeurs économiques. Comme c'est le cas dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, il existe une corrélation positive entre l'importance des valeurs économiques et l'âge ($r_s = 0,103$, $p = 0,004$).

Le choix des valeurs et la fréquence des sorties en forêt

Peu importe la fréquence de leur sortie en forêt, une plus grande proportion de répondants des deux régions choisit en premier lieu les valeurs environnementales et écologiques. Il existe cependant une relation entre la fréquence des sorties en forêt et le choix des valeurs ($p = 0,001$ et $p = 0,007$ pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et celle de la Capitale-Nationale, respectivement). Les répondants fréquentant le moins la forêt (« jamais » et de « 1-4 fois/année ») choisissent, dans une plus grande proportion, les valeurs économiques. On peut aussi remarquer que les répondants qui fréquentent le plus la forêt (catégories de « 5-14 fois/année », « 15-25 fois/année », et « plus de 25 fois/année ») choisissent, dans une plus grande proportion que les autres, les valeurs récréatives. En ce sens, il existe effectivement une corrélation positive entre l'importance accordée aux valeurs récréatives (échelle de 1 à 10) et la fréquence des sorties en forêt ($r_s = 0,219$, $p < 0,001$ pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et $r_s = 0,189$, $p < 0,001$ pour celle de la Capitale-Nationale). Aucune autre tendance ne

peut être observée dans le choix des autres valeurs. Les valeurs spirituelles ou éducationnelles sont, encore une fois, les valeurs les moins souvent choisies par les répondants, exception faite des répondants de la région de la Capitale-Nationale fréquentant la forêt « 15-24 fois/année », qui, eux, choisissent les valeurs éducationnelles dans une proportion égale aux valeurs de récréation (12,7 %).

Le choix des valeurs et le niveau de connaissances des participants

Il existe une relation significative entre le choix des valeurs et le niveau de connaissances des répondants sur les questions forestières ($p = 0,016$ pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et $p = 0,038$ pour celle de la Capitale-Nationale). Ainsi, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, seuls les répondants « très informés » choisissent, dans une plus grande proportion, les valeurs économiques comme le type de valeurs le plus important. L'écart entre ces répondants et les répondants du même groupe qui ont choisi les valeurs environnementales n'est cependant que de 1,2 %. Les répondants moins informés (« pas du tout informés », « peu informés » et « assez informés ») choisissent plutôt les valeurs environnementales et écologiques (proportion entre 42,1 % et 45,9 %). Les répondants se disant « pas du tout informés » et « peu informés » choisissent, dans une plus grande proportion, les valeurs esthétiques et les valeurs spirituelles et traditionnelles que les répondants plus informés.

Pour les résidents de la région de la Capitale-Nationale, même s'il existe une relation entre les deux variables, celle-ci est plus difficilement observable. En fait, le groupe le moins informé et celui le plus informé semblent effectuer les mêmes choix de valeurs. Ainsi, ces deux groupes choisissent, dans une plus grande proportion que les deux autres (« peu informés », « assez informés »), les valeurs économiques et esthétiques et, dans une moins grande proportion, les valeurs récréatives. Les valeurs environnementales et écologiques sont les valeurs les plus souvent choisies par tous les groupes de répondants, peu importe leur niveau de connaissances (les proportions varient de 50,2 % à 53,2 % pour ce type de valeurs).

Influence des différentes variables sur le choix des valeurs

Le test du chi-deux (χ^2) sur les données indique l'existence ou non d'une relation entre deux variables. Pour sa part, le « V » de Cramer mesure l'intensité de cette relation. Sa valeur varie de 0 à 1, où 0 démontre une absence de relation et 1 une relation parfaite. Avec cette mesure, les variables, dont la relation avec le choix des valeurs est la plus forte, peuvent être définies. Le tableau 16 présente l'intensité de la relation entre le choix des valeurs et certaines variables relatives aux répondants. Le fait de tirer un revenu lié à la forêt, le type de la municipalité de résidence ainsi que la fréquence des sorties en forêt sont les variables dont la relation avec le choix des valeurs est la plus forte pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pour la région de la Capitale-Nationale, le fait de tirer un revenu, le genre des répondants, leur âge ainsi que la fréquence des sorties en forêt sont les variables ayant le plus d'influence sur le choix des valeurs. Ces relations, même si elles sont significatives, ne sont cependant pas très fortes. En effet, la plus forte relation est de 0,272 sur une échelle de 0 à 1.

Tableau 16 Intensité de la relation entre la variable dépendante *choix de la valeur la plus importante* et certaines variables

| Variables indépendantes | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | Capitale-Nationale | |
|---|-------------------------|--------------------------------------|--------------------|--------|
| | « V » de Cramer | p | « V » de Cramer | p |
| Tirer un revenu de la forêt (oui/non) | 0,272 | <0,001 | 0,187 | <0,001 |
| Type de municipalités (dépendantes, rurales et urbaines) | 0,158 | <0,001 | 0,068 | 0,736 |
| Fréquentation de la forêt (fréquence) | 0,118 | 0,001 | 0,114 | 0,007 |
| Genre (femme/homme) | 0,107 | 0,082 | 0,144 | 0,008 |
| Niveau de connaissances des répondants (pas du tout, peu, assez et très informés) | 0,107 | 0,016 | 0,108 | 0,038 |
| Âge (classes d'âge) | 0,106 | 0,019 | 0,123 | 0,003 |
| Scolarité (niveau de scolarité) | 0,093 | 0,119 | 0,096 | 0,149 |
| Région (02/03) | | « V » de Cramer = 0,103 p = 0,004 | | |

Le choix des valeurs et le type d'activités pratiquées en forêt

Les activités que les gens pratiquent en forêt peuvent potentiellement influencer le choix des valeurs. Afin de déterminer s'il existe effectivement une relation entre le type d'activités pratiquées et le choix des valeurs pour les deux populations sondées, le choix de la valeur la plus importante et les activités pratiquées en forêt ont été croisés. À cet effet, les activités suivantes ont été utilisées : la randonnée pédestre, la pêche, la chasse, la motoneige, le véhicule tout-terrain, le ski de fond, la raquette et la villégiature. Le ski et la raquette, dans un premier temps, ainsi que les deux activités motorisées (la motoneige et le VTT), dans un deuxième temps, ont été réunis sous une seule catégorie. Nous obtenons ainsi les six catégories d'activités les plus pratiquées en forêt par les répondants (tableau 5).

Tableau 17 Choix du type de valeurs le plus important, selon les activités pratiquées en forêt

| Valeurs | Proportion des répondants (%) dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | | | |
|----------------------------------|---|-------------|-------------|------------------|--------------|-------------------------|
| | Randonnée et marche | Pêche | Chasse | Motoneige et VTT | Villégiature | Ski de fond et raquette |
| Économiques | 20,6 | 27,7 | 26,5 | 20,7 | 18,3 | 12,5 |
| Éducationnelles et scientifiques | 4,5 | 2,6 | 3,2 | 4,5 | 4,2 | 5,6 |
| Récréatives | 10,0 | 20,9 | 21,3 | 18,9 | 7,0 | 15,3 |
| Esthétiques | 7,8 | 6,0 | 5,8 | 9,9 | 11,3 | 6,9 |
| Environnementales et écologiques | 50,4 | 38,3 | 37,4 | 42,3 | 53,5 | 52,8 |
| Spirituelles et traditionnelles | 6,7 | 4,7 | 5,8 | 3,6 | 5,6 | 6,9 |

Les valeurs environnementales et écologiques sont les valeurs les plus souvent choisies par les répondants, peu importe les activités qu'ils pratiquent en forêt (tableaux 17 et 18). Les randonneurs, les villégiateurs ainsi que les skieurs et raquetteurs sont les groupes choisissant ce type de valeurs dans une plus grande proportion (plus de 50 % dans les deux régions). Les valeurs économiques sont le deuxième type de valeurs le plus souvent choisi par les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, exception faite des skieurs et raquetteurs qui choisissent plutôt les valeurs récréatives. Les chasseurs et les pêcheurs sont d'ailleurs, dans les deux régions, les groupes choisissant, dans la plus grande proportion, les valeurs économiques.

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les valeurs récréatives sont choisies dans une plus grande proportion par les chasseurs, les pêcheurs et les motoneigistes. Dans la région de la Capitale-Nationale, ce sont principalement les chasseurs qui choisissent les valeurs récréatives. Les valeurs esthétiques sont choisies, dans une plus grande proportion, par les motoneigistes des deux régions et les villégiateurs de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les valeurs éducationnelles et scientifiques, ainsi que les valeurs spirituelles et traditionnelles, sont les types de valeurs les moins souvent choisis.

Tableau 18 Choix du type de valeurs le plus important, selon les activités pratiquées en forêt

| Valeurs | Proportion des répondants (%) dans la région de la Capitale-Nationale | | | | | |
|----------------------------------|---|-------------|-------------|------------------|--------------|-------------------------|
| | Randonnée et marche | Pêche | Chasse | Motoneige et VTT | Villégiature | Ski de fond et raquette |
| Économiques | 11,9 | 17,5 | 26,3 | 13,2 | 13,2 | 10,4 |
| Éducationnelles et scientifiques | 5,4 | 7,0 | 5,0 | 3,8 | - | 3,9 |
| Récréatives | 12,1 | 15,4 | 18,8 | 15,1 | 13,2 | 15,6 |
| Esthétiques | 8,8 | 9,8 | 10,0 | 18,9 | 10,5 | 11,7 |
| Environnementales et écologiques | 53,7 | 45,5 | 36,3 | 43,4 | 52,6 | 55,8 |
| Spirituelles et traditionnelles | 8,1 | 4,9 | 3,8 | 5,7 | 10,5 | 2,6 |

3.6 Bénéfices tirés des forêts publiques

Il a été demandé aux participants de préciser le plus grand bénéfice que les forêts publiques procurent à la société québécoise (tableau 19). Les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean signalent les « emplois » (22,7 %) comme bénéfice le plus important, tandis que les répondants de la région de la Capitale-Nationale optent plutôt pour « l'eau pure et l'air pur » (26,4 %). Les « revenus » et les « emplois » sont deux items à caractère économique. Lorsque les proportions des répondants ayant indiqué ces deux items sont additionnées, la proportion des répondants signalant les bénéfices économiques s'élève à 39,4 % pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et à 23,7 % pour celle de la Capitale-Nationale. Cependant, pour ces derniers, « l'eau pure et l'air pur » demeure toujours le bénéfice le plus important.

Tableau 19 Bénéfices tirés des forêts publiques par la population québécoise, selon la région

| Bénéfices | Proportion des répondants (%) | |
|--|-------------------------------|--------------------|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | Capitale-Nationale |
| Beauté des paysages et beauté de la nature | 9,2 | 8,9 |
| Loisirs et activités de plein air | 8,7 | 9,4 |
| Calme, paix, détente, relaxation, liberté | 12,3 | 14,2 |
| Source de revenus | 16,7 | 12,6 |
| Emplois | 22,7 | 11,1 |
| Eau pure et air pur | 14,2 | 26,4 |
| Autres | 8,1 | 7,3 |
| NSP/NRP | 8,1 | 9,9 |

Lorsque les résultats sont stratifiés selon le type de municipalités (tableau 20), les répondants des différentes municipalités de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ainsi que les répondants des municipalités dépendantes de la région de la Capitale-Nationale, choisissent les « emplois » comme plus grand bénéfice que la société québécoise tire des forêts publiques. Pour les municipalités rurales et urbaines non dépendantes de la région de la Capitale-Nationale, c'est plutôt « l'eau pure et l'air pur ». Cependant, lorsque les « emplois » et les « revenus » sont combinés, les répondants de toutes les municipalités, exception faite des répondants des municipalités urbaines de la Capitale-Nationale, choisissent le thème économique comme plus grand bénéfice des forêts publiques. Ce thème ressort très fortement chez les répondants des municipalités dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les « revenus » et les « emplois », pris dans leur ensemble, sont les bénéfices choisis en deuxième lieu par les répondants des municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale. Pour les répondants des autres municipalités, c'est « l'eau pure et l'air pur » qui vient en deuxième lieu.

Tableau 20 Bénéfices tirés des forêts publiques par la société québécoise, selon le type de municipalités

| Bénéfices | Proportion des répondants (%) | | | | | |
|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | Capitale-Nationale | | |
| | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes |
| Beauté des paysages et beauté de la nature | 4,1 | 10,2 | 10,3 | 10,0 | 8,7 | 9,0 |
| Loisirs et activités de plein air | 6,7 | 9,4 | 8,9 | 7,3 | 12,5 | 9,0 |
| Calme, paix, détente, relaxation, liberté | 8,6 | 9,4 | 14,2 | 9,2 | 11,7 | 15,0 |
| Source de revenus | 20,4 | 16,2 | 15,9 | 18,4 | 14,3 | 12,0 |
| Emplois | 37,2 | 22,6 | 18,9 | 20,3 | 12,1 | 10,5 |
| Eau pure et air pur | 9,7 | 12,1 | 16,2 | 18,8 | 20,8 | 27,7 |
| Autres | 6,3 | 9,4 | 8,1 | 5,0 | 10,6 | 6,7 |
| NSP/NRP | 7,1 | 10,6 | 7,5 | 11,1 | 9,4 | 10,1 |

Il est aussi intéressant de constater que la répartition des proportions varie selon les types de municipalités pour les autres bénéfiques (beauté des paysages, loisirs et détente). Ainsi, les répondants des municipalités urbaines des deux régions choisissent « le calme et la détente » dans une plus grande proportion que les répondants des autres municipalités. « La beauté des paysages » a été choisie en troisième lieu (après les bénéfiques économiques et « l'eau pure et l'air pur ») par les résidents des municipalités rurales non dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et les répondants des municipalités rurales dépendantes de la région de la Capitale-Nationale. Ce bénéfice est d'ailleurs le moins souvent choisi par les répondants des municipalités dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les répondants des municipalités rurales non dépendantes de la Capitale-Nationale, pour leur part, choisissent « les loisirs » dans une plus grande proportion.

3.7 Opinion des répondants sur certains aspects de l'aménagement forestier

Il a été demandé aux répondants de se prononcer sur différents énoncés portant sur des choix d'aménagement forestier. Ces opinions traduisent en fait une attitude, c'est-à-dire un jugement sur une situation quelconque. Quoique vraisemblables, ces énoncés ne reflètent pas nécessairement la réalité. Ils ont été formulés soit pour mettre en relation deux valeurs différentes (tableaux 21, 23, 25, 27, 28 et 29) ou pour évaluer l'acceptation (l'attitude) quant à une situation d'aménagement qui pourrait potentiellement être réalisée dans le cadre d'un aménagement écosystémique (tableaux 22, 24, 26 et 27).

Pour vérifier l'existence d'une relation entre l'opinion des répondants et leur région ou leur municipalité de résidence, un test du chi-deux (χ^2) a été effectué pour chaque énoncé. Le calcul a été effectué sur les différentes catégories d'accord ou de désaccord. La catégorie « ne sait pas/ne répond pas » (NSP/NRP) n'a donc pas été intégrée au calcul. La base de référence des proportions présentées dans les tableaux suivants correspond donc au nombre de personnes qui ont effectivement répondu à la question. La même démarche s'applique également à la section suivante sur la participation des différents groupes d'intérêt à l'aménagement forestier. Les tableaux 21 à 29 présentent l'opinion des répondants pour chaque énoncé, selon la région et selon les types de municipalités.

Énoncé 1 « Le bois doit être récolté de façon à maintenir la biodiversité des forêts, même si cela peut entraîner une hausse des coûts des produits en bois que j'achète. »

Les répondants des deux régions sont majoritairement en accord (93,9 % et 94,9 %, respectivement, pour les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale) pour que le bois soit récolté de façon à maintenir la biodiversité, même si cela peut entraîner une hausse des coûts des produits de bois qu'ils achètent (tableau 21). Il n'existe pas de différence significative entre l'opinion des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de ceux de la région de la Capitale-Nationale ($p = 0,190$).

Tableau 21 « Le bois doit être récolté de façon à maintenir la biodiversité des forêts, même si cela peut entraîner une hausse des coûts des produits en bois que j'achète. »

| Région | Proportion des répondants (%) | | | | Seuil (χ^2) | |
|------------------------------------|---|----------------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|-----------|
| | Totalement en désaccord | Partiellement en désaccord | Partiellement en accord | Totalement en accord | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 3,4 | 2,8 | 23,9 | 70,0 | p = 0,190 | |
| Capitale-Nationale | 2,3 | 2,8 | 20,5 | 74,4 | | |
| Type de municipalités ¹ | | | | | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | ^{ab} Municipalités rurales dépendantes | 3,4 | 1,1 | 29,4 | 66,0 | p = 0,006 |
| | ^a Municipalités rurales non dépendantes | 3,1 | 3,5 | 32,4 | 60,9 | |
| | ^c Municipalités urbaines non dépendantes | 3,5 | 2,9 | 19,9 | 73,7 | |
| Capitale-Nationale | ^c Municipalités rurales dépendantes | 4,2 | 4,2 | 19,7 | 71,8 | |
| | ^{bc} Municipalités rurales non dépendantes | 2,3 | 1,9 | 20,3 | 75,5 | |
| | ^c Municipalités urbaines non dépendantes | 2,3 | 3,1 | 20,5 | 74,1 | |

1. L'opinion des répondants diverge significativement entre les types de municipalités accompagnés de lettres différentes ($p < 0,05$) selon un test du chi-deux (χ^2).

Lorsque les données sont stratifiées selon le type de municipalités, les répondants sont toujours majoritairement en accord avec l'énoncé. Cependant, certaines différences existent entre l'opinion des répondants, selon leur municipalité de résidence. Ainsi, les répondants des trois types de municipalités de la région de la Capitale-Nationale et les répondants des municipalités urbaines de celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont, dans une plus grande proportion, « totalement en accord » avec l'énoncé. Les répondants des municipalités rurales (dépendantes ou non) de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean le sont dans une moindre mesure (66 % et 61 %, respectivement). Les répondants des municipalités rurales dépendantes de la région de la Capitale-Nationale sont le groupe le moins en accord avec l'énoncé (8,5 % des répondants disent être « totalement » ou « partiellement en désaccord »).

Énoncé 2 « La culture d'arbres à croissance rapide sur une portion du territoire forestier public est une pratique très acceptable. »

Les répondants des deux régions pensent que la culture d'arbres à croissance rapide sur une portion du territoire forestier public est une pratique très acceptable (86 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 87 % des répondants de celle de la Capitale-Nationale) (tableau 22). Toutefois, une plus forte proportion de répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est « totalement en accord » avec l'énoncé. Cette différence n'est cependant pas significative ($p = 0,093$).

Tableau 22 « La culture d'arbres à croissance rapide sur une portion du territoire forestier public est une pratique très acceptable. »

| Région | Proportion des répondants (%) | | | | Seuil (χ^2) | |
|--|--|----------------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|-----------|
| | Totalement en désaccord | Partiellement en désaccord | Partiellement en accord | Totalement en accord | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 8,2 | 5,6 | 31,1 | 55,1 | p = 0,093 | |
| Capitale-Nationale | 5,9 | 7,0 | 34,8 | 52,3 | | |
| Type de municipalités¹ | | | | | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | ^a Municipalités rurales dépendantes | 3,5 | 3,5 | 30,7 | 62,3 | p = 0,033 |
| | ^{ab} Municipalités rurales non dépendantes | 5,5 | 4,7 | 35,7 | 54,1 | |
| | ^b Municipalités urbaines non dépendantes | 10,2 | 6,4 | 29,8 | 53,5 | |
| Capitale-Nationale | ^b Municipalités rurales dépendantes | 8,7 | 5,6 | 32,9 | 52,8 | |
| | ^b Municipalités rurales non dépendantes | 8,6 | 7,8 | 27,5 | 56,1 | |
| | ^{ab} Municipalités urbaines non dépendantes | 5,3 | 6,9 | 36,2 | 51,6 | |

1. L'opinion des répondants diverge significativement entre les types de municipalités accompagnés de lettres différentes ($p < 0,05$) selon un test du chi-deux (χ^2).

Lorsque regroupés par type de municipalités, les répondants sont toujours majoritairement en accord avec l'énoncé. Il existe cependant une différence significative ($p = 0,033$) dans la répartition des proportions selon les différents degrés d'accord. Ainsi, pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les répondants des municipalités rurales (93 % pour les municipalités dépendantes et 89,8 % pour les municipalités non dépendantes) sont plus nombreux à être en accord avec l'énoncé tandis que, pour la région de la Capitale-Nationale, ce sont plutôt les répondants des municipalités urbaines qui sont le plus en accord (87,8 %). Les répondants des municipalités rurales dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se démarquent des autres répondants : ils se disent à plus de 62 % « totalement en accord » avec l'énoncé et à 7 % en désaccord, ce qui représente la proportion la plus faible de désaccord.

Énoncé 3 « L'aménagement des forêts doit se faire de façon à favoriser principalement les espèces animales utilisées par l'humain, comme le gibier et les animaux à fourrure, même si cela se fait au détriment d'autres espèces animales. »

Le tableau 23 présente l'opinion des répondants sur cet énoncé. Les répondants sont très partagés sur cette question. La proportion des répondants en accord avec l'énoncé est un peu plus élevée que la proportion des répondants en désaccord (54 % vs 46 % pour les répondants des deux régions).

La même ambivalence peut être observée lorsque les résultats sont stratifiés par types de municipalités. Cependant, les répondants des municipalités rurales dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont plus enclins que les répondants des autres municipalités à être en accord avec l'énoncé (62,3 % se disent « partiellement » ou « totalement en accord »).

Inversement, les répondants des municipalités rurales non dépendantes de la région de la Capitale-Nationale forment le groupe le moins en accord avec l'énoncé (51 % d'accord). Cette différence n'est cependant pas significative.

Il est intéressant de noter que l'opinion des chasseurs et des non-chasseurs ne diffère pas significativement sur cet énoncé, et ce, pour les deux régions ($p = 0,625$ pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et $p = 0,873$ pour celle de la Capitale-Nationale). Il n'existe pas non plus de différence significative entre l'opinion des pêcheurs et des non-pêcheurs ($p = 0,745$ pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et $p = 0,159$ pour celle de la Capitale-Nationale). Les réponses sont tout aussi ambivalentes pour ces deux groupes que pour les groupes de résidents des différents types de municipalités.

Tableau 23 « L'aménagement des forêts doit se faire de façon à favoriser principalement les espèces animales utilisées par l'humain, comme le gibier et les animaux à fourrure, même si cela se fait au détriment d'autres espèces animales. »

| Région | Proportion des répondants (%) | | | | Seuil (χ^2) | |
|------------------------------|--|----------------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|-------------|
| | Totalement en désaccord | Partiellement en désaccord | Partiellement en accord | Totalement en accord | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 26,7 | 19,1 | 23,3 | 31,0 | $p = 0,747$ | |
| Capitale-Nationale | 28,5 | 17,3 | 23,7 | 30,4 | | |
| Type de municipalités | | | | | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | Municipalités rurales dépendantes | 21,4 | 16,3 | 27,0 | 35,3 | $p = 0,101$ |
| | Municipalités rurales non dépendantes | 26,8 | 19,8 | 22,6 | 30,7 | |
| | Municipalités urbaines non dépendantes | 28,0 | 19,5 | 22,6 | 29,9 | |
| Capitale-Nationale | Municipalités rurales dépendantes | 21,8 | 23,3 | 19,8 | 35,0 | |
| | Municipalités rurales non dépendantes | 32,0 | 17,0 | 17,4 | 33,6 | |
| | Municipalités urbaines non dépendantes | 28,2 | 17,1 | 25,0 | 29,8 | |

Énoncé 4 « Lorsque des lieux naturels ont une valeur spirituelle ou traditionnelle pour les collectivités locales ou les communautés autochtones, il faut intégrer ces valeurs dans l'aménagement forestier. »

Les répondants sont en accord avec le respect des valeurs spirituelles ou traditionnelles des communautés locales ou autochtones dans l'aménagement forestier (tableau 24). Les répondants de la région de la Capitale-Nationale sont cependant plus en accord que ceux de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (58,8 % sont « totalement en accord » vs 50,6 %). Cette différence est significative.

Il n'existe cependant pas de relation entre l'opinion des répondants et le type de municipalités de résidence. La majorité des répondants sont en accord avec l'énoncé. Toutefois, les répondants des municipalités rurales dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean représentent le groupe le moins en accord (78,5 %), tandis que les répondants des

municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale sont le groupe le plus en accord avec l'énoncé (88 %).

Tableau 24 « Lorsque des lieux naturels ont une valeur spirituelle ou traditionnelle pour les collectivités locales ou les communautés autochtones, il faut intégrer ces valeurs dans l'aménagement forestier. »

| Région | Proportion des répondants (%) | | | | Seuil (χ^2) | |
|-------------------------|--|----------------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|-----------|
| | Totalement en désaccord | Partiellement en désaccord | Partiellement en accord | Totalement en accord | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 9,0 | 8,6 | 31,7 | 50,6 | p = 0,002 | |
| Capitale-Nationale | 7,1 | 5,1 | 29,0 | 58,8 | | |
| Type de municipalités | | | | | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | Municipalités rurales dépendantes | 10,4 | 11,2 | 32,3 | 46,2 | p = 0,075 |
| | Municipalités rurales non dépendantes | 8,7 | 11,1 | 30,8 | 49,4 | |
| | Municipalités urbaines non dépendantes | 8,7 | 7,2 | 31,9 | 52,2 | |
| Capitale-Nationale | Municipalités rurales dépendantes | 9,4 | 6,7 | 29,8 | 54,1 | |
| | Municipalités rurales non dépendantes | 5,4 | 7,0 | 28,4 | 59,1 | |
| | Municipalités urbaines non dépendantes | 7,3 | 4,6 | 29,0 | 59,1 | |

Énoncé 5 « Lorsque la forêt est utilisée pour des activités récréatives, les opérations de récolte forestière doivent maintenir la beauté des paysages, même si cela peut entraîner des coûts supplémentaires. »

Les répondants des deux régions sont en grande majorité en accord avec l'énoncé du tableau 25. Cet énoncé est d'ailleurs, avec l'énoncé 1 (tableau 21), celui cumulant un plus fort taux d'adhésion. Quatre-vingt-quinze pour cent des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 96 % de ceux de la région de la Capitale-Nationale sont d'accord pour que les opérations de récolte forestière maintiennent la beauté des paysages, même si cela entraîne des coûts supplémentaires.

Lorsque répartis selon les types de municipalités, les répondants sont toujours majoritairement en accord avec l'énoncé, le taux d'acceptation variant de 93,8 % à 96,5 %. Les répondants des municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale sont le groupe étant le plus « totalement en accord » avec l'énoncé (80,8 %), tandis que les répondants des municipalités rurales dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean le sont le moins (68,2 %). Il n'existe cependant pas de relation significative entre l'opinion des répondants et la région d'appartenance, d'une part (p = 0,082), et la municipalité de résidence, d'autre part (p = 0,123).

Tableau 25 « Lorsque la forêt est utilisée pour des activités récréatives, les opérations de récolte forestière doivent maintenir la beauté des paysages, même si cela peut entraîner des coûts supplémentaires. »

| Région | Proportion des répondants (%) | | | | Seuil (χ^2) | |
|------------------------------|--|----------------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|-----------|
| | Totalement en désaccord | Partiellement en désaccord | Partiellement en accord | Totalement en accord | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 2,2 | 2,6 | 19,8 | 75,4 | p = 0,082 | |
| Capitale-Nationale | 2,3 | 1,7 | 15,7 | 80,3 | | |
| Type de municipalités | | | | | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | Municipalités rurales dépendantes | 2,7 | 3,0 | 26,1 | 68,2 | p = 0,123 |
| | Municipalités rurales non dépendantes | 1,1 | 2,7 | 22,2 | 73,9 | |
| | Municipalités urbaines non dépendantes | 2,3 | 2,6 | 17,4 | 77,8 | |
| Capitale-Nationale | Municipalités rurales dépendantes | 2,3 | 3,5 | 16,2 | 78,0 | |
| | Municipalités rurales non dépendantes | 2,3 | 3,8 | 16,5 | 77,3 | |
| | Municipalités urbaines non dépendantes | 2,3 | 1,2 | 15,8 | 80,8 | |

Énoncé 6 « La superficie d'aires protégées au Québec doit être augmentée. »

Dans l'ensemble, les répondants des deux régions croient que la superficie des aires protégées au Québec doit être augmentée (88,4 % pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 93 % pour celle de la Capitale-Nationale) (tableau 26). Cependant, les répondants de la région de la Capitale-Nationale sont plus nombreux à se montrer « totalement en accord » avec l'énoncé que ceux de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (81,1 % et 67,3 %, respectivement). Cette différence est d'ailleurs fortement significative ($p < 0,001$).

Il existe aussi une différence entre l'opinion des répondants selon leur municipalité de résidence, relativement à ce même énoncé. Les répondants sont toujours majoritairement en accord avec l'énoncé, cependant, la proportion de participants ayant répondu « totalement en accord » diffère notablement pour quelques municipalités. Ainsi, les répondants des municipalités rurales de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont moins « totalement en accord » que les autres groupes (62,9 % pour les municipalités dépendantes et 65,5 % pour les municipalités non dépendantes). À l'opposé, les répondants des municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale disent être à plus de 82 % « totalement en accord » avec l'énoncé.

Il est à noter que l'opinion des répondants des municipalités rurales de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean diffère significativement. Même si la proportion de répondants étant « totalement en accord » diffère peu entre ces deux types de municipalités, la proportion de répondants étant « totalement en désaccord » diffère cependant significativement (9,8 % pour les municipalités dépendantes et 3,5 % pour les municipalités non dépendantes). Les répondants des municipalités rurales dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

sont donc plus en « total désaccord » avec l'augmentation des aires protégées au Québec que les répondants des municipalités rurales non dépendantes de la même région.

Tableau 26 « La superficie d'aires protégées au Québec doit être augmentée. »

| Région | Proportion des répondants (%) | | | | Seuil (χ^2) | |
|--|--|----------------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|-----------|
| | Totalement en désaccord | Partiellement en désaccord | Partiellement en accord | Totalement en accord | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 5,9 | 5,6 | 21,1 | 67,3 | p < 0,001 | |
| Capitale-Nationale | 3,9 | 3,1 | 11,9 | 81,1 | | |
| Type de municipalités¹ | | | | | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | ^b Municipalités rurales dépendantes | 9,8 | 6,6 | 20,7 | 62,9 | p < 0,001 |
| | ^a Municipalités rurales non dépendantes | 3,5 | 9,8 | 21,2 | 65,5 | |
| | ^{bc} Municipalités urbaines non dépendantes | 5,7 | 3,9 | 21,2 | 69,3 | |
| Capitale-Nationale | ^{bc} Municipalités rurales dépendantes | 8,7 | 3,2 | 17,8 | 70,4 | |
| | ^{cd} Municipalités rurales non dépendantes | 4,8 | 4,8 | 12,7 | 77,8 | |
| | ^d Municipalités urbaines non dépendantes | 3,6 | 2,8 | 11,6 | 82,1 | |

1. L'opinion des répondants diverge significativement entre les types de municipalités accompagnés de lettres différentes (p < 0,05) selon un test du chi-deux (χ^2).

Il a été demandé aux participants qui se sont dit en accord avec l'énoncé précédent (« totalement » ou « partiellement en accord ») s'ils seraient toujours en accord avec la création d'aires protégées, même si cela entraînait dans leur région des pertes d'emplois dans le domaine forestier. La majorité des répondants se sont dit toujours en accord avec la création d'aires protégées (82,6 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 90,9 % dans celle de la Capitale-Nationale) (tableau 27). La différence entre les répondants des deux régions réside dans la proportion des répondants se disant « totalement en accord ». Ainsi, 47,4 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se montrent « totalement en accord » par rapport à 61,1 % des répondants de la région de la Capitale-Nationale.

La répartition des proportions selon le type de municipalités suit la même distribution que pour l'énoncé précédent. Les proportions de répondants « totalement en accord » sont cependant moins élevées. Les répondants des municipalités rurales de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont toujours les deux groupes qui sont le moins souvent en accord (44,3 % et 45,8 % « totalement en accord »). À l'opposé, les répondants des municipalités rurales non dépendantes et des municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale sont les deux groupes étant le plus souvent en accord avec l'énoncé (59,7 % et 61,5 % « totalement en accord », respectivement). Ainsi, les répondants sont toujours majoritairement en accord avec la création d'aires protégées, même si cela entraîne des pertes d'emploi dans leur région. Cependant, le taux d'acceptation (somme des proportions « totalement » et « partiellement en accord ») est plus bas de quelques points (2 % à 6 %), et la proportion de répondants étant « totalement en accord » est plus faible de plusieurs points (environ 20 % en moyenne par rapport à l'énoncé précédent).

Tableau 27 « Advenant la possibilité que cela entraîne des pertes d'emplois liées au domaine forestier dans votre région, seriez-vous toujours d'accord avec la création d'aires protégées?¹ »

| Région | Proportion des répondants (%) | | | | Seuil (χ^2) | |
|------------------------------------|--|----------------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|-----------|
| | Totalement en désaccord | Partiellement en désaccord | Partiellement en accord | Totalement en accord | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 7,6 | 9,8 | 35,2 | 47,4 | p < 0,001 | |
| Capitale-Nationale | 5,8 | 3,2 | 29,8 | 61,1 | | |
| Type de municipalités ² | | | | | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | ^a Municipalités rurales dépendantes | 10,8 | 11,8 | 33,0 | 44,3 | p = 0,001 |
| | ^a Municipalités rurales non dépendantes | 7,5 | 9,3 | 37,4 | 45,8 | |
| | ^{ab} Municipalités urbaines non dépendantes | 6,8 | 9,5 | 35,0 | 48,6 | |
| Capitale-Nationale | ^{ab} Municipalités rurales dépendantes | 10,4 | 6,3 | 33,0 | 50,2 | |
| | ^{bc} Municipalités rurales non dépendantes | 6,6 | 6,2 | 27,4 | 59,7 | |
| | ^c Municipalités urbaines non dépendantes | 5,6 | 2,6 | 30,3 | 61,5 | |

1. Cette question a été posée aux personnes ayant répondu *totalement en accord* ou *partiellement en accord* à la question précédente.

2. L'opinion des répondants diverge significativement entre les types de municipalités accompagnés de lettres différentes ($p < 0,05$) selon un test du chi-deux (χ^2).

Énoncé 7 « L'utilisation des forêts publiques doit répondre au développement économique des communautés locales plutôt qu'aux fonctions écologiques des forêts. »

L'opinion des répondants sur cet énoncé est très partagée (tableau 28). Plus de 55 % des répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pensent que l'utilisation des forêts publiques doit répondre au développement économique des communautés locales plutôt qu'aux fonctions écologiques des forêts. La plus grande proportion de ces répondants est « partiellement en accord ». Les répondants de la région de la Capitale-Nationale se disent majoritairement en désaccord (52,7 %) avec cet énoncé. Une plus grande proportion de ces répondants est d'ailleurs « totalement en désaccord » avec l'énoncé.

Les répondants provenant des municipalités rurales dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean présentent le taux d'acceptation le plus élevé (69,1 %) de l'énoncé 7. Viennent ensuite les municipalités rurales non dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les municipalités rurales dépendantes de la région de la Capitale-Nationale et les municipalités urbaines de celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean (56,2 %, 53,8 % et 52,2 % d'accord, respectivement). Dans tous ces cas, la proportion de répondants se disant « partiellement en accord » est plus élevée que la proportion de répondants se disant « totalement en accord ». Les répondants des municipalités rurales non dépendantes et urbaines de la région de la Capitale-Nationale sont, pour leur part, en majorité (quoique faiblement) en désaccord avec

l'énoncé. La plus grande proportion des répondants des municipalités urbaines sont aussi « totalement en désaccord » (34,1 %) avec l'énoncé.

Tableau 28 « L'utilisation des forêts publiques doit répondre au développement économique des communautés locales plutôt qu'aux fonctions écologiques des forêts. »

| Région | Proportion des répondants (%) | | | | Seuil (χ^2) | |
|------------------------------------|--|----------------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|-----------|
| | Totalement en désaccord | Partiellement en désaccord | Partiellement en accord | Totalement en accord | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 26,2 | 18,1 | 35,9 | 19,8 | p = 0,004 | |
| Capitale-Nationale | 33,4 | 19,3 | 29,0 | 18,3 | | |
| Type de municipalités ¹ | | | | | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | ^a Municipalités rurales dépendantes | 16,5 | 14,4 | 43,2 | 25,9 | p = 0,001 |
| | ^{ab} Municipalités rurales non dépendantes | 22,5 | 21,3 | 35,7 | 20,5 | |
| | ^{bc} Municipalités urbaines non dépendantes | 29,7 | 18,1 | 34,1 | 18,1 | |
| Capitale-Nationale | ^{bc} Municipalités rurales dépendantes | 27,1 | 19,1 | 32,3 | 21,5 | |
| | ^{bc} Municipalités rurales non dépendantes | 30,2 | 20,6 | 30,6 | 18,7 | |
| | ^c Municipalités urbaines non dépendantes | 34,1 | 19,2 | 28,6 | 18,0 | |

1. L'opinion des répondants diverge significativement entre les types de municipalités accompagnés de lettres différentes ($p < 0,05$) selon un test du chi-deux (χ^2).

L'opinion des répondants, lorsqu'ils sont regroupés selon qu'ils tirent ou non un revenu lié à la forêt, diffère peu des observations précédentes. Les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean tirant un revenu de la forêt forment le groupe le plus en accord avec l'énoncé (73 %). Les répondants de la même région ne tirant pas de revenu de la forêt sont en accord à 55 %. Cette différence entre les deux groupes est significative ($p = 0,003$). Les répondants de la région de la Capitale-Nationale tirant un revenu de la forêt sont en majorité en accord avec l'énoncé (61,3 %). Cependant, les répondants de cette région qui ne tirent pas de revenu lié à la forêt sont plus ambivalents (48,3 % en accord). La différence observée entre ces deux derniers groupes n'est pas significative ($p = 0,082$). Comme nous l'avons observé précédemment, dans l'ensemble des groupes, la proportion de répondants se disant « partiellement en accord » est plus élevée que la proportion de répondants se disant « totalement en accord ».

Énoncé 8 « La récolte du bois doit être privilégiée, même si cela empêche ou diminue la pratique des activités récréatives en forêt. »

Les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont partagés quant au dernier énoncé (tableau 29). En effet, une légère majorité de répondants (51,5 %) croit que la récolte du bois doit être privilégiée, même si cela empêche ou diminue la pratique des activités récréatives en forêt. Sur cette proportion, un plus grand nombre de répondants se sont dit « partiellement en accord » avec l'énoncé. Pour les répondants de la région de la Capitale-Nationale, l'opinion est un peu plus tranchée : 56,2 % des répondants sont en désaccord, dont

plus de 36 % sont « totalement en désaccord ». L'opinion des deux groupes diffère significativement.

L'opinion des répondants de trois des six types de municipalités est plutôt ambivalente. Les répondants des municipalités rurales non dépendantes des deux régions, ainsi que les répondants des municipalités urbaines de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, situent leur accord entre 49 % et 51,8 %. Dans ces cas, une plus forte proportion des répondants est « partiellement en accord » ou « totalement en désaccord ». Les opinions des répondants de ces municipalités ne diffèrent pas significativement entre elles.

Tableau 29 « La récolte du bois doit être privilégiée, même si cela empêche ou diminue la pratique des activités récréatives en forêt. »

| Région | Proportion des répondants (%) | | | | Seuil (χ^2) | |
|------------------------------------|--|----------------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|-----------|
| | Totalement en désaccord | Partiellement en désaccord | Partiellement en accord | Totalement en accord | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 28,0 | 20,4 | 29,3 | 22,2 | p = 0,002 | |
| Capitale-Nationale | 36,8 | 19,4 | 24,6 | 19,2 | | |
| Type de municipalités ¹ | | | | | | |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | ^a Municipalités rurales dépendantes | 18,7 | 19,0 | 32,1 | 30,2 | p = 0,001 |
| | ^{ab} Municipalités rurales non dépendantes | 25,1 | 23,1 | 28,6 | 23,1 | |
| | ^{bc} Municipalités urbaines non dépendantes | 31,3 | 19,8 | 28,9 | 20,1 | |
| Capitale-Nationale | ^{ab} Municipalités rurales dépendantes | 24,5 | 19,3 | 30,5 | 25,7 | |
| | ^{bc} Municipalités rurales non dépendantes | 31,1 | 18,1 | 31,5 | 19,3 | |
| | ^c Municipalités urbaines non dépendantes | 38,2 | 19,5 | 23,1 | 19,1 | |

1. L'opinion des répondants diverge significativement entre les types de municipalités accompagnés de lettres différentes ($p < 0,05$) selon un test du chi-deux (χ^2).

Les répondants des municipalités rurales dépendantes sont plutôt en accord avec l'énoncé (plus de 62 % pour les municipalités de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et plus de 56 % pour celles de la région de la Capitale-Nationale), tandis que les répondants des municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale sont plutôt en désaccord (57,8 %). Les répondants des municipalités dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont le groupe le plus « totalement en accord », tandis que les répondants des municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale forment le groupe le plus « totalement en désaccord » avec l'énoncé. L'opinion de ces deux groupes de répondants diffère significativement sur cet énoncé.

3.8 Participation des groupes d'intérêt à l'aménagement des forêts

La participation des différents groupes à l'aménagement forestier est grandissante. Le gouvernement du Québec a d'ailleurs légiféré sur ce point. En conséquence, la Loi sur les forêts prévoit maintenant la participation de certains groupes à l'élaboration du plan général

d'aménagement forestier. Dans le cadre de cette enquête, il est intéressant de connaître l'opinion des répondants sur la participation potentielle de différents groupes d'intérêt à l'aménagement des forêts.

De façon générale, les répondants sont favorables à la participation des différents groupes cités à l'aménagement des forêts publiques (figure 5). Les organismes fauniques et récréotouristiques jouissent d'un plus haut taux d'acceptation, et ce, selon les répondants des deux régions (95,2 % pour les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 97,6 % pour ceux de la région de la Capitale-Nationale). Les groupes environnementaux, les municipalités forestières et la population québécoise suivent. Les communautés autochtones, l'industrie forestière et les élus municipaux sont les groupes recueillant le taux d'acceptation le moins élevé. Notons que le taux d'acceptation relatif à la participation des groupes autochtones diffère de 8 points entre les résidents de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ceux de la région de la Capitale-Nationale (76,3 % et 84,4 %, respectivement).

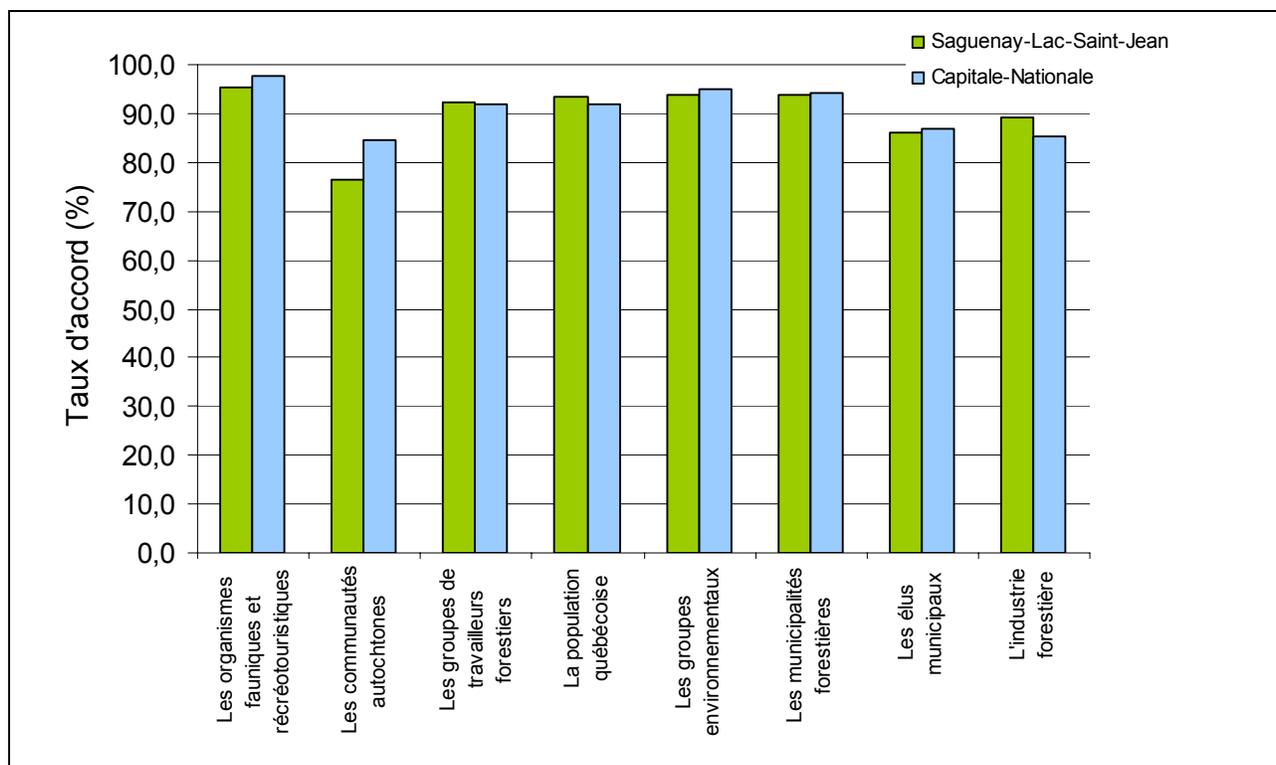


Figure 5 Acceptation des répondants face à la participation de certains groupes d'intérêt à l'aménagement des forêts publiques

Lorsque les données sont stratifiées par types de municipalités, les organismes fauniques et récréotouristiques sont toujours le groupe obtenant les plus hauts taux d'acceptation, sauf pour les répondants des municipalités rurales dépendantes (des deux régions). Dans ces deux cas, la différence n'est cependant pas importante par rapport au groupe ayant le plus haut taux d'acceptation (tableau 30). Pour les municipalités dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les municipalités forestières sont le groupe obtenant le plus haut taux d'acceptation. Les travailleurs forestiers, les groupes environnementaux et les municipalités forestières sont les trois groupes obtenant les plus hauts taux d'acceptation chez les répondants des municipalités dépendantes de la région de la Capitale-Nationale. Pour les répondants des

autres municipalités, les groupes environnementaux et les municipalités forestières sont les deux groupes obtenant les plus hauts taux d'acceptation, après les organismes fauniques et récréotouristiques. Les communautés autochtones et les élus municipaux obtiennent les taux d'acceptation les plus bas dans tous les cas, exception faite des municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale. Dans ce dernier cas, l'industrie forestière et les communautés autochtones sont les deux groupes obtenant le plus faible taux d'acceptation. Malgré ces observations, il est important de souligner que tous les groupes d'intérêt désignés ci-dessus ont obtenu un taux d'acceptation élevé. Les répondants pensent donc que l'ensemble de ces groupes devrait participer à l'aménagement des forêts publiques.

Tableau 30 Participation de différents groupes d'intérêt à l'aménagement des forêts publiques, selon la municipalité de résidence

| Groupes d'intérêt | Taux d'acceptation (%) | | | | | |
|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | Capitale-Nationale | | |
| | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes |
| Organismes fauniques et récréotouristiques | 94,7 | 95,8 | 95,1 | 92,2 | 96,2 | 98,1 |
| Communautés autochtones | 75,0 | 80,2 | 75,4 | 75,7 | 84,9 | 84,8 |
| Groupes de travailleurs forestiers | 93,6 | 93,4 | 91,1 | 93,1 | 90,0 | 92,0 |
| Population québécoise | 92,4 | 93,1 | 93,7 | 90,2 | 92,2 | 92,0 |
| Groupes environnementaux | 93,1 | 93,4 | 94,2 | 92,9 | 93,4 | 95,4 |
| Municipalités forestières | 95,0 | 94,2 | 93,6 | 92,5 | 93,8 | 94,3 |
| Élus municipaux | 84,6 | 85,5 | 86,8 | 80,9 | 84,1 | 87,7 |
| Industrie forestière | 90,8 | 91,1 | 88,1 | 90,3 | 86,3 | 85,1 |

3.9 Fréquentation de la réserve faunique des Laurentides

Depuis les trois dernières années, une plus grande proportion de répondants de la région de la Capitale-Nationale a fréquenté la réserve faunique des Laurentides (35,8 %), relativement aux répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (25,2 %) (tableau 31). Aussi, les répondants des municipalités rurales dépendantes sont moins nombreux à fréquenter la réserve faunique des Laurentides que les répondants des municipalités rurales non dépendantes qui, à leur tour, la fréquentent moins que les répondants des municipalités urbaines (tableau 32). Les répondants des municipalités rurales dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont le groupe qui fréquente le moins la réserve faunique des Laurentides (9,3 % s'y sont rendus depuis les trois dernières années).

La réserve faunique des Laurentides se situe à environ 30 km de la ville de Saguenay et à environ 80 km de la ville de Québec. Les municipalités rurales dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont, pour la plupart, situées sur le pourtour nord-est du lac Saint-Jean, ce qui représente une distance de plus de 140 km de la réserve faunique des Laurentides

pour les municipalités les plus éloignées. La distance pourrait être un des facteurs expliquant la différence de fréquentation entre les répondants de ces municipalités et les autres.

Tableau 31 Fréquentation de la réserve faunique des Laurentides par les répondants, selon la région de résidence

| | Proportion des répondants (%) | |
|---------|-------------------------------|--------------------|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | Capitale-Nationale |
| Oui | 25,2 | 35,8 |
| Non | 74,6 | 63,4 |
| NSP/NRP | 0,2 | 0,8 |

Tableau 32 Fréquentation de la réserve faunique des Laurentides par les répondants, selon le type de municipalités de résidence

| | Proportion des répondants (%) | | | | | |
|---------|-----------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | Capitale-Nationale | | |
| | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes |
| Oui | 9,3 | 20,0 | 30,9 | 29,0 | 32,6 | 36,7 |
| Non | 90,3 | 80,0 | 68,8 | 69,8 | 66,7 | 62,5 |
| NSP/NRP | 0,4 | - | 0,3 | 1,1 | 0,8 | 0,7 |

La grande majorité des répondants fréquentant la réserve faunique des Laurentides s'y rendent en moyenne d'une à quatre fois par année (tableau 33). Les répondants fréquentant le plus assidûment (plus de 25 fois par année) cet endroit résident dans les municipalités rurales et urbaines non dépendantes. Ce sont les résidents des municipalités urbaines de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui, en moyenne, fréquentent le plus souvent la réserve faunique des Laurentides en une année (1,57 fois). À l'inverse, les résidents des municipalités dépendantes de la région de la Capitale-Nationale sont le groupe fréquentant le moins souvent la réserve faunique des Laurentides (1,19 fois par année en moyenne). Encore une fois, la distance dans ce cas pourrait jouer sur la fréquence des visites.

Le choix des valeurs des répondants fréquentant la réserve faunique des Laurentides a aussi été comparé au choix des valeurs des répondants ne fréquentant pas cet endroit. Les fréquences sont présentées dans le tableau 34. Lorsqu'on demande aux répondants de nommer la valeur la plus importante pour eux, les répondants des deux groupes choisissent, dans la plus grande proportion, les valeurs environnementales et écologiques. Cette proportion est cependant plus élevée chez les répondants fréquentant la réserve faunique des Laurentides. Ces derniers sont aussi plus nombreux que les autres à choisir les valeurs éducationnelles et choisissent, dans une moins grande proportion, les valeurs économiques. Une différence significative s'observe entre les deux groupes de la région de la Capitale-Nationale, mais n'existe cependant pas entre les deux groupes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Tableau 33 Taux de fréquentation de la réserve faunique des Laurentides par les répondants, selon leur municipalité de résidence

| Fréquentation | Proportion des répondants (%) | | | | | |
|------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|--|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | | Capitale-Nationale | | |
| | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes | Municipalités rurales dépendantes | Municipalités rurales non dépendantes | Municipalités urbaines non dépendantes |
| 1-4 fois/année | 68,0 | 83,0 | 68,5 | 85,5 | 79,1 | 77,6 |
| 5-14 fois/année | 32,0 | 9,4 | 13,5 | 10,5 | 12,8 | 15,3 |
| 15-24 fois/année | - | - | 9,0 | 3,9 | 1,2 | 2,0 |
| + 25 fois/année | - | 7,5 | 8,1 | - | 5,8 | 4,1 |
| NSP/NRP | - | - | 0,9 | - | 1,2 | 1,0 |

Tableau 34 Choix de la valeur la plus importante, selon la fréquentation de la réserve faunique des Laurentides

| Valeurs | Proportion des répondants (%) | | | |
|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|------------------------|-------------------------------|
| | Saguenay–Lac-Saint-Jean | | Capitale-Nationale | |
| | Fréquentent la réserve | Ne fréquentent pas la réserve | Fréquentent la réserve | Ne fréquentent pas la réserve |
| Économiques | 15,3 | 26,1 | 10,7 | 16,9 |
| Éducationnelles et scientifiques | 6,0 | 3,6 | 4,4 | 6,4 |
| Récréatives | 13,7 | 11,9 | 16,3 | 9,4 |
| Esthétiques | 9,8 | 9,4 | 5,6 | 10,6 |
| Environnementales et écologiques | 49,2 | 43,1 | 56,3 | 50,4 |
| Spirituelles et traditionnelles | 6,0 | 5,9 | 6,7 | 6,2 |
| | p (χ^2) | p = 0,060 | p = 0,003 | |

Discussion

Dans l'ensemble, les répondants des deux régions semblent favoriser des valeurs forestières similaires. Ils accordent en général une importance élevée à l'ensemble des valeurs présentées dans cette étude (tableau 12). De même, l'ensemble des répondants, peu importe leur région ou leur municipalité de résidence, accorde une importance plus élevée aux valeurs intangibles de la forêt telles les valeurs environnementales et écologiques ainsi que les valeurs esthétiques (tableau 13). De plus, lorsqu'on demande aux répondants de préciser la valeur la plus importante pour eux, les valeurs environnementales sont choisies en premier lieu, suivies des valeurs économiques, dans tous les cas. Les répondants des municipalités dépendantes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean choisissent cependant les valeurs environnementales et les valeurs économiques sur un pied d'égalité (tableau 14).

Les observations diffèrent peu lorsqu'on croise différentes variables avec le choix de la valeur la plus importante. Même si certaines variables semblent avoir une influence sur le choix des valeurs, dans presque tous les cas, les répondants choisissent quand même les valeurs environnementales et écologiques comme type de valeurs le plus important pour eux. Selon le croisement des variables, les valeurs les plus souvent choisies, après les valeurs environnementales et écologiques, sont les valeurs économiques (particulièrement pour les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean), les valeurs récréatives et les valeurs esthétiques.

D'après Bengston (1994), l'importance relative des valeurs peut différer selon plusieurs facteurs tels le lieu de résidence, le revenu, le niveau d'éducation, etc. La variable ayant le plus d'influence sur le choix des valeurs dans la présente enquête semble être le fait de tirer ou non un revenu lié à la forêt (tableau 16). Les répondants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui tirent un revenu lié à la forêt choisissent les valeurs économiques dans une proportion beaucoup plus importante que les répondants de la même région ne tirant pas ce type de revenu (50,8 % vs 19,1 %, respectivement) (tableau 15). Il existe aussi une différence dans le choix des valeurs des répondants de la région de la Capitale-Nationale tirant un revenu de la forêt et ceux n'en tirant pas. Les premiers choisissent plus souvent les valeurs économiques (31,2 % vs 12,6 %). Cependant, les deux groupes de cette région choisissent, dans la plus grande proportion, les valeurs environnementales et écologiques comme étant le type de valeur le plus important pour eux.

La représentation de la forêt est aussi très semblable d'une région à l'autre et d'une municipalité à l'autre. Dans tous les groupes, une plus grande proportion de répondants affirme que la forêt représente pour eux le calme, la paix, la détente. Viennent ensuite la beauté des paysages et de la nature ainsi que l'eau pure et l'air pur, pour les résidents des deux régions.

Il est intéressant de constater que, lorsqu'on demande aux répondants de décrire ce que la forêt représente pour eux, et ce, sans aucun *a priori*, ces derniers choisissent les thèmes s'apparentant aux valeurs spirituelles (calme, paix, détente). Pourtant, lorsqu'il leur est demandé d'évaluer l'importance qu'ils accordent à ces valeurs, ce type de valeur se classe parmi les valeurs les moins importantes. Patel et autres (1999), au cours de leur recherche sur les valeurs forestières et la « santé » des forêts, ont mis en relief que, à l'instar de nos résultats, les répondants interrogés accordaient beaucoup d'importance aux bénéfices liés au bien-être psychologique (ou mental) que les forêts leur procurent. De plus, pour les répondants, la « santé » et la protection des forêts sont des éléments essentiels pour que ce bien-être se réalise, ce qui peut expliquer, en partie, la très grande adhésion des répondants aux valeurs environnementales et écologiques.

Selon les résidents de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les bénéfices que la société québécoise tire de la forêt sont surtout économiques. Pour les résidents de la région de la Capitale-Nationale, ces bénéfices sont plutôt de nature environnementale (tableau 19). Pour cette région, l'écart entre la proportion des répondants ayant choisi les bénéfices environnementaux et la proportion des répondants ayant choisi les bénéfices économiques n'est cependant que de 2,7 %. Lorsque les résidents sont groupés selon leur municipalité d'appartenance, chacun des groupes, exception faite des résidents des municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale, croit que les bénéfices de type économique sont les bénéfices les plus importants tirés de la forêt. Pour les résidents des municipalités urbaines de la région de la Capitale-Nationale, les bénéfices environnementaux sont les plus importants.

Comme on peut le remarquer, le choix et l'importance des valeurs forestières diffèrent selon le type de question posée. Ainsi, la représentation de la forêt est plutôt spirituelle, les bénéfices tirés des forêts pour la société québécoise sont surtout économiques et environnementaux et l'importance relative des valeurs fait principalement ressortir les valeurs environnementales. On constate donc que, pour un même individu, le « système³ » de valeurs forestières peut être différent suivant le contexte. Selon Bengston (1994), les valeurs humaines sont multidimensionnelles et, dans ce contexte, certaines valeurs ne peuvent pas être étudiées sur une même échelle. En ce sens, la représentation de la forêt, ses bénéfices et le classement des valeurs sans contexte apparent appartiennent à trois dimensions différentes. Par conséquent, la représentation de la forêt est très personnelle et semble puiser directement dans les émotions des participants. Les bénéfices tirés des forêts font plutôt ressortir l'utilité de celles-ci. En revanche, lorsqu'on demande aux répondants de préciser la valeur forestière la plus importante pour eux, le répondant établit lui-même la dimension dans laquelle il évalue cette importance.

L'importance des valeurs environnementales se reflète aussi dans les réponses obtenues à la suite des énoncés. En effet, il fait peu de doute dans l'esprit des répondants que le maintien de la biodiversité et de la beauté des paysages lors de la récolte du bois ainsi que la création d'aires protégées sont des voies qui doivent être privilégiées, et ce, pour les répondants des deux régions. Cette orientation plus « écologique » est cependant difficilement observable pour certains autres énoncés. Ainsi, les répondants sont plus ambivalents lorsqu'on leur demande de choisir entre l'importance des fonctions écologiques des forêts et le développement économique pour les communautés, entre la récolte du bois et la pratique des activités récréatives ou entre l'importance du gibier et celle des autres espèces animales.

Il est assez évident que les répondants sont généralement en accord avec les énoncés qui proposent des actions ou des situations qui mettent en relief une seule ou deux valeurs pouvant être compatibles (énoncés 1, 2, 4, 5 et 6). Cependant, il est plus difficile pour eux de faire un choix entre deux situations qui s'opposent (énoncés 3, 7 et 8). Cette observation reflète bien l'état multidimensionnel des valeurs observées par Bengston (1994). Pour une seule personne, plusieurs valeurs peuvent être importantes et, dans ce cas, il est plus difficile pour les répondants d'avoir une opinion tranchée.

La diversité des valeurs se traduit aussi dans l'acceptation des répondants relativement à la participation de différents groupes d'intérêt à l'aménagement des forêts. Les répondants sont effectivement en accord avec la participation de l'ensemble des groupes cités. D'ailleurs, l'aménagement des forêts publiques se démocratise de plus en plus. Plus de personnes et de groupes s'intéressent à la gestion forestière et veulent y participer. L'article 54 de la Loi sur les

3. Selon Rokeach (1968, dans Bengston, 1994), un système de valeur est un agencement hiérarchique des valeurs selon un continuum d'importance.

forêts oblige les bénéficiaires de contrats d'aménagement forestier à inviter les différents groupes touchés par les opérations forestières à participer à la préparation du plan général. Ainsi, la participation des utilisateurs du territoire est légitime. Elle l'est d'autant plus que leur participation semble, selon cette enquête, acceptée de façon générale par la population.

Conclusion

Les résultats tirés de la présente enquête semblent cohérents avec plusieurs recherches sur les valeurs forestières menées en Amérique du Nord (Tarrant et autres, 2003; Robson et autres, 2000; Patel et autres, 1999; Manning et autres, 1999; Bengston, 1994). Effectivement, à l'instar de ces auteurs, on remarque une adhésion importante de la part des répondants aux valeurs environnementales et écologiques, ceci en défaveur des traditionnelles valeurs économiques et utilitaires des forêts. Selon Steel et Lovrich (1997 dans Tarrant et autres, 2003), le développement d'une société postindustrielle, dans laquelle tous les besoins de base sont satisfaits, expliquerait en partie le fait que la population favorise davantage les valeurs autres qu'économiques. De plus, comme Robson et autres (2000) le remarquent aussi, la différence entre les valeurs des résidents des municipalités rurales dépendantes, des municipalités rurales et des municipalités urbaines des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale n'est pas aussi divergente que l'on pourrait le penser *a priori*.

L'importance grandissante des valeurs environnementales n'annihile pas pour autant l'importance des autres valeurs. En effet, on remarque que les répondants adhèrent à plusieurs valeurs et favorisent plutôt un aménagement forestier qui prend en compte un ensemble de valeurs (Robson et autres, 2000; Manning et autres, 1999; Tarrant et autres, 2003). Selon Bengston (1994), aménager la forêt en tenant compte de l'ensemble des valeurs forestières ainsi que du changement dans l'importance de ces valeurs est le principal défi auquel les gestionnaires de la forêt ont à faire face. En ce sens, la connaissance des valeurs des différents partenaires et des personnes interpellées par le projet d'aménagement écosystémique de la réserve faunique des Laurentides peut devenir un outil intéressant pour faciliter le processus de « négociation » lors de l'harmonisation des différents intérêts et préoccupations liés au territoire (Lee et Kant, 2006).

La connaissance des valeurs est aussi d'une grande importance pour la compréhension de l'acceptabilité sociale en foresterie. En effet, selon Hansis (1996), les valeurs forment la base de l'acceptabilité. Il suppose que, si les individus adhèrent à plusieurs valeurs et que celles-ci peuvent être hiérarchisées, quelques-unes pouvant même être conflictuelles, il est alors possible qu'un individu puisse accepter certains compromis. Ces compromis font dans ce cas partie de ce qui peut devenir acceptable.

De plus en plus, les gestionnaires de la forêt commencent à réaliser que, même si les pratiques forestières sont tout à fait acceptables sur le plan économique et basées sur des recherches et des expérimentations rigoureuses, ces pratiques ne pourront pas être « socialement durables » si la population les juge inacceptables (FEMAT, 1993 dans Robson et autres, 2000). En ce sens, la connaissance des valeurs peut s'avérer fort utile pour les décideurs du domaine forestier, particulièrement dans un contexte d'aménagement écosystémique où l'aménagement forestier doit être écologiquement durable et socialement acceptable. Des enquêtes comme celle-ci pourront donc aider à cerner les différents éléments de l'acceptabilité sociale en foresterie au Québec et permettront de mettre en place des options d'aménagement plus axées sur les valeurs forestières de la société.

Annexe A Questionnaire de l'enquête téléphonique

SONDAGE SUR LES VALEURS FORESTIÈRES DES RÉSIDANTS DES RÉGIONS DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Version utilisée lors du sondage

**Travail effectué dans le cadre du projet de développement d'une approche
d'aménagement écosystémique dans la Réserve faunique des Laurentides**

**Pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'environnement et de la protection des forêts**

Par
Marie-Élise Roy, M.Sc.

Le 20 avril 2007

Le choix de réponse « NSP/NRP » signifie « Ne sait pas, ne répond pas ».

En aucun temps, le choix « NSP/NRP » ne doit être offert aux participants.

Le texte précédé et suivi par un astérisque (*) n'est pas lu au participant, mais apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.

Un signe « -> », placé après un choix de réponse, indique la question suivante lorsque cette réponse est choisie.

S'assurer que le nom de la municipalité est bien noté pour chaque questionnaire complété.

Bonjour/bonsoir,

Mon nom est _____. Je vous appelle de la firme Infras International. Nous avons été mandatés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec qui souhaite documenter certains aspects de l'acceptabilité sociale en aménagement des forêts. Nous procédons à une collecte d'informations pour connaître les valeurs que les gens des régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale accordent à la forêt, c'est-à-dire ce que la forêt représente pour eux. Est-ce qu'il serait possible de parler à la personne de 18 et plus dont la date d'anniversaire de naissance est la plus proche et qui est résidente de ce domicile ?

Vous êtes libre de participer à ce sondage. L'information recueillie sera traitée de façon strictement confidentielle. L'entrevue durera quelques minutes. Êtes-vous intéressé à participer à cette étude ?

***Si un répondant en fait la demande (parce qu'il est méfiant, parce qu'il veut se faire confirmer la crédibilité de l'enquête ou pour toute autre raison), lui donner les coordonnées d'une personne de référence au ministère des Ressources naturelles et de la Faune :**

**Mme Josée Pâquet
Direction de l'environnement et de la protection des forêts
880, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1S 4X4
Tél. : 1-418-627-8646 poste 4404 ou 1-866-248-6936**

Nous allons commencer par les activités que vous pratiquez en forêt

Q1 En moyenne, combien de fois par année vous rendez-vous en forêt pour exercer des activités autres que le travail? * Lire les choix*

- 4=plus de 25 fois par année
- 3=de 15 à 24 fois par année
- 2=de 5 à 14 fois par année
- 1=d'une à 4 fois par année
- 0=Jamais ->Q3

Q2 Durant cette dernière année, quelles sont les deux activités, autres que le travail, que vous avez pratiquées le plus fréquemment en forêt?

Question ouverte, et ne pas lire les choix

Les répondants peuvent ne nommer qu'une seule activité s'ils le désirent

- ski de fond
- raquette
- randonnée pédestre / marche
- camping
- chasse
- pêche
- sirop d'érable
- motoneige
- véhicule tout terrain (VTT)
- canot
- canot-camping
- villégiature / séjour en chalet
- observation de la nature / des animaux / ornithologie
- Autres activités (nommez) _____

Q3 Qu'est-ce que la forêt représente pour vous? Nommez un seul aspect.

Question ouverte, et ne pas lire les choix

Si vous avez un doute sur l'item à cocher, inscrivez la réponse dans « autres »

- beauté des paysages / beauté de la nature
- des loisirs / des activités de plein air
- calme, paix, détente, relaxation, liberté
- source de nourriture
- source de revenus
- emplois
- eau pure / air pur
- rien
- autre, nommez : _____
- *NSP/NRP***

Q4 Est-ce que votre ménage retire des revenus liés à la forêt?

Au besoin : le ménage comprend toutes les personnes vivant sous un même toit

- 1=Oui -> Q4.1
- 2=Non -> Q5

Q4.1 Quelle est l'occupation ou l'emploi vous permettant de retirer ces revenus?

Question ouverte, et ne pas lire les choix

Si vous avez un doute sur l'item à cocher, inscrivez la réponse dans « autres »

- Travailleur en usine
- Activités reliées à la coupe de bois (bûcheron, opérateur de machinerie, transport de bois)
- Travailleur sylvicole (reboisement, débroussaillage)
- Activités récréotouristiques (guide, pourvoirie, zec)
- Professionnels de la forêt (technicien, ingénieur forestier, biologiste)
- Producteur forestier (forêt privée)
- Acériculture (sirop d'érable)
- Autre occupation, nommez _____

Q5 Je vais maintenant vous nommer six types de valeurs que l'on associe aux forêts publiques.

Au besoin, forêt publique : territoire forestier qui appartient à l'État

Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout important » et 10 « extrêmement important », dites-moi quelle importance vous accordez aux valeurs :

Q5.1 Économiques de la forêt, par exemple aux emplois, au développement économique, aux produits que l'on tire de la forêt

Q5.2 Aux valeurs éducationnelles et scientifiques par exemple sensibilisation à l'environnement, augmenter les connaissances sur la nature et la recherche scientifique

Q5.3 Aux valeurs de récréation comme la pratique des activités de plein air et de loisir

Q5.4 Aux valeurs d'esthétisme comme la beauté des paysages

Q5.5 Aux valeurs environnementales et écologiques par exemple la préservation des habitats pour la faune et la flore, la qualité de l'eau et de l'air, le maintien de la diversité biologique

Q5.6 Aux valeurs spirituelles et traditionnelles, par exemple le ressourcement en nature, la méditation ou l'exercice des activités traditionnelles

Q5.7 Parmi ces différents types de valeurs, selon vous, quelle valeur est la plus importante?

Au besoin, renommer les valeurs

- les valeurs économiques
- les valeurs éducationnelles et scientifiques
- les valeurs de récréation
- les valeurs d'esthétisme
- les valeurs environnementales et écologiques
- les valeurs spirituelles et traditionnelles
- *NSP/NRP***

Q6 Selon vous, quel est le plus grand bénéfice que les forêts publiques procurent à la société québécoise? Nommez un seul bénéfice.

Au besoin, forêt publique : territoire forestier qui appartient à l'État

Au besoin : quels sont les avantages, les bienfaits que les forêts procurent à la société québécoise

Question ouverte, et ne pas lire les choix

Si vous avez un doute sur l'item à cocher, inscrivez la réponse dans « autres »

- beauté des paysages / de la nature
- des loisirs / des activités de plein air
- calme, paix, détente, relaxation, liberté
- source de nourriture
- source de revenus
- emplois
- eau pure / air pur
- rien
- autre, nommez : _____
- *NSP/NRP***

Q7 Je vais maintenant vous lire quelques énoncés concernant les forêts publiques au Québec. J'aimerais que vous me disiez si vous êtes totalement en accord, partiellement en accord, partiellement en désaccord ou totalement en désaccord avec cet énoncé.

- 4=totalement en accord
- 3=partiellement en accord
- 2=partiellement en désaccord
- 1=totalement en désaccord
- 0=***NSP/NRP***

Q7.1 Le bois doit être récolté de façon à maintenir la biodiversité des forêts, même si cela peut entraîner une hausse des coûts des produits en bois que j'achète.

Au besoin : la biodiversité signifie le maintien des différentes espèces animales et végétales

Q7.2 La culture d'arbres à croissance rapide sur une portion du territoire forestier public est une pratique très acceptable.

Q7.3 L'aménagement des forêts doit se faire de façon à favoriser principalement les espèces animales utilisées par l'humain, comme le gibier et les animaux à fourrure, même si cela se fait au détriment d'autres espèces animales.

Q7.4 Lorsque des lieux naturels ont une valeur spirituelle ou traditionnelle pour les collectivités locales ou les communautés autochtones, il faut intégrer ces valeurs dans l'aménagement forestier de ces lieux.

Q7.5 Lorsque la forêt est utilisée pour des activités récréatives, les opérations de récolte forestière doivent maintenir la beauté des paysages, même si cela peut entraîner des coûts supplémentaires.

Q7.6 La superficie d'aires protégées au Québec doit être augmentée.

Au besoin : une aire protégée est un territoire où l'on vise généralement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique. Sur ce territoire, les activités industrielles sont exclues

*** si la réponse est 4 ou 3 -> Q7.6.1 ***

*** si la réponse est 0 -> Q7.6.2 ***

*** si la réponse est 2 ou 1 -> Q7.7 ***

Q7.6.1 Advenant la possibilité que cela entraîne des pertes d'emplois liées au domaine forestier dans votre région, seriez-vous toujours d'accord avec la création d'aires protégées? -> **Q7.7**

Q7.6.2 Advenant la possibilité que cela entraîne des pertes d'emplois liées au domaine forestier dans votre région, seriez-vous (***lire les choix***) avec la création d'aires protégées ?

Q7.7 L'utilisation des forêts publiques doit répondre au développement économique des communautés locales, plutôt qu'aux fonctions écologiques des forêts.

Au besoin : fonctions écologiques = conservation de l'eau, de la faune et de la flore

Q7.8 La récolte du bois doit être privilégiée, même si cela empêche ou diminue la pratique des activités récréatives en forêt.

Q8 Je vais maintenant vous nommer différents groupes de personnes. Pour chacun de ces groupes, dites-moi si vous êtes en accord ou en désaccord à ce que ceux-ci participent à l'aménagement des forêts publiques.

Au besoin, forêt publique : territoire forestier qui appartient à l'État

- 4=totalement en accord
- 3=partiellement en accord
- 2=partiellement en désaccord
- 1=totalement en désaccord
- 0=***NSP/NRP***

Q8.1 Les organismes fauniques et récréotouristiques

Au besoin, donner en exemple les pourvoies, les réserves fauniques et les associations touristiques

Q8.2 Les communautés autochtones

Q8.3 Les groupes de travailleurs forestiers

Q8.4 La population québécoise en général

Q8.5 Les groupes environnementaux

Q8.6 Les municipalités forestières

Au besoin, les municipalités forestières sont les municipalités qui sont situées à proximité des forêts et dont l'économie s'appuie sur l'exploitation et la transformation du bois

Q8.7 Les élus municipaux du Québec

Au besoin, donner en exemple les maires des municipalités

Q8.8 L'industrie forestière

Q9 Sur les questions forestières, considérez-vous que vous êtes une personne très informée, assez informée, peu informée ou pas du tout informée?

4=très informée

3=assez informée

2=peu informée

1=pas du tout informée

0=***NSP/NRP***

Je vais maintenant vous poser des questions qui se rapportent particulièrement à la Réserve faunique des Laurentides. Cette réserve faunique est située en forêt publique dans les régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Elle est traversée par la route 175.

Au besoin, la Capitale-Nationale correspond à Portneuf, Québec, et Charlevoix

Q10 Depuis les trois dernières années, vous êtes-vous rendu dans la Réserve faunique des Laurentides pour y pratiquer des activités autres que le travail ?

1=oui ->**Q11**

2=non ->**Q12**

Q11 En moyenne, combien de fois par année vous rendez-vous dans la Réserve faunique des Laurentides pour y pratiquer des activités autres que le travail ?

Lire les choix

4=plus de 25 fois par année

3=de 15 à 24 fois par année

2=de 5 à 14 fois par année

1=de une à 4 fois par année

0=***NSP/NRP***

Afin de compléter l'entrevue, j'ai besoin de quelques informations vous concernant

Q12 Avez-vous grandi dans la région de (...)? ***la Capitale-Nationale ou du Saguenay—Lac-Saint-Jean, selon le cas*** ***Au besoin, la Capitale-Nationale correspond à Portneuf, Québec, et Charlevoix***

1=oui ->**Q13**

2=non ->**Q12.1**

Q12.1 Depuis combien d'années habitez-vous la région?

0=*NSP/NRP*

Q13 Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

Lire les choix

- 18-24 ans 25-34 ans 35-44 ans 45-54 ans
 55-64 ans 65-74 ans 75 ans et plus *NSP/NRP*

Q14 Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété?

Lire les choix

- Primaire
 Secondaire ou diplôme professionnel
 Collégial et technique
 Universitaire
 Aucun
 NSP/NRP

Inscrire le genre (sexe) du répondant

- Femme Homme

*** S'assurer que le nom de la municipalité reliée au numéro de téléphone est bien indiqué dans la base de données ***

Encore une fois, je suis XXX et je vous ai appelé pour la maison de recherche XXX pour le compte du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. J'aimerais vous remercier du temps que vous m'avez consacré.

Annexe B Liste des municipalités échantillonnées

| Capitale-Nationale | Saguenay–Lac-Saint-Jean |
|--|------------------------------|
| Municipalités urbaines non dépendantes | |
| Boischatel | Alma |
| Lac-Beauport | Saguenay |
| L'Ancienne-Lorette | |
| L'Ange-Gardien | |
| Québec | |
| Sainte-Anne-de-Beaupré | |
| Sainte-Famille | |
| Municipalités rurales non dépendantes de la forêt | |
| Baie-Saint-Paul | Chambord |
| Cap-Santé | Desbiens |
| Château-Richer | Ferland-et-Boilleau |
| Deschambault | Hébertville |
| Donnacona | Hébertville-Station |
| Grondines | Lac-Bouchette |
| La Malbaie | L'Anse-Saint-Jean |
| Neuveville | Larouche |
| Notre-Dame-des-Monts | Métabetchouan |
| Petite-Rivière-Saint-François | Péribonka |
| Pont-Rouge | Rivière-Éternité |
| Portneuf | Roberval |
| Rivière-à-Pierre | Saint-Ambroise-de-Chicoutimi |
| Shannon | Saint-Edmond-des-Plaines |
| Saint-Alban | Saint-Félix-d'Otis |
| Saint-Basile-de-Portneuf | Saint-Fulgence |
| Saint-Casimir | Saint-Gédéon |
| Sainte-Brigitte-de-Laval | Saint-Honoré-de-Chicoutimi |
| Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier | |
| Sainte-Pétronille | |
| Saint-Féréol-les-Neiges | |
| Saint-Gilbert | |
| Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans | |
| Saint-Léonard | |
| Saint-Marc-des-Carières | |
| Saint-Urbain-de-Charlevoix | |
| Stoneham | |
| Municipalités rurales dépendantes de la forêt | |
| Beaupré ¹ | Albanel |
| Clermont | Dolbeau |
| Saint-Raymond | Girardville |

1. Selon la Politique nationale de la ruralité, la municipalité de Beaupré n'est pas considérée comme une municipalité rurale. Elle est ainsi la seule municipalité urbaine dépendante de la forêt. Afin de ne pas gonfler l'échantillonnage indûment, cette municipalité a été intégrée aux municipalités rurales dépendantes de la forêt de la région de la Capitale-Nationale. En fait, sa population n'est pas plus élevée que la plupart des municipalités situées à proximité. Par exemple, la municipalité de Château-Richer est considérée comme une municipalité rurale, mais elle est située plus près de la ville de Québec que Beaupré, et sa population est plus élevée.

| Capitale-Nationale | Saguenay–Lac-Saint-Jean |
|---------------------------|--|
| | Mistassini Normandin Petit-Saguenay Sainte-Hedwidge-de-Roberval Sainte-Rose-du-Nord Saint-Félicien Saint-Ludger Saint-Prime |

Bibliographie

- BECKLEY, T. M., P. C. BOXALL, L. K. JUST et A. M. WELLSTEAD, 1999. *Forest Stakeholder Attitudes and Values: Selected Social Science Contributions*, Edmonton, Alberta, Canadian Forest Service Northern Forestry Centre, 24 p.
- BENGSTON, D. N., 1994. « Changing Forest Values and Ecosystem Management », *Society and Natural Resources*, vol. 7, p. 515-533.
- BENGSTON, D. N., D. P. FAN et D. N. CELARIER, 1999. « A New Approach to Monitoring the Social Environment for Natural Resource Management and Policy: The Case of US National Forest Benefits and Values », *Journal of Environmental Management*, vol. 56, p. 181-193.
- BRUNSON, M. W., L. E. KRUGER, C. B. TYLER et S. A. SCHROEDER, 1996. *Defining Social Acceptability in Ecosystem Management: A Workshop Proceedings; 23-25 June 1992*, Kelso, Washington, PNW-GTR-369, Portland, Oregon: USDA, Forest Service, Pacific Northwest Research Station, 142 p.
- COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA GESTION DE LA FORÊT PUBLIQUE QUÉBÉCOISE (CÉGFPQ), 2004. *Rapport*, décembre 2004, 307 p.
- CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DES FORÊTS, 2005. *Critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable au Canada : bilan national 2005*, Ottawa, Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, 168 p.
- CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE, 2004. *Décisions adoptées par la Conférence des parties à la convention sur la diversité biologique COP 7, décision VII/11 : Approche par écosystème*, [en ligne], [<http://www.biodiv.org/decisions/default.aspx?m=COP-07&id=7748&lg=2>], consulté en avril 2007.
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (DEC), 2006a. *Faits saillants de la situation économique de Québec–Chaudière–Appalaches*, [en ligne], [http://www.dec-ced.gc.ca/Asp/ProgrammesServices/situation_economique_13.asp?LANG=FR], consulté en mai 2007.
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (DEC), 2006b. *Faits saillants de la situation économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, [en ligne], [http://www.dec-ced.gc.ca/Asp/ProgrammesServices/situation_economique_14.asp?LANG=FR], consulté en mai 2007.
- HANSIS, R., 1996. « Social Acceptability in Anthropology and Geography » in Brunson, M. W., L. E. Kruger, C. B. Tyler and S. A. Schroeder, techn. eds., *Defining Social Acceptability in Ecosystem Management: A Workshop Proceedings; 23-25 June 1992*, Kelso, Washington, PNW-GTR-369, Portland, Oregon: USDA, Forest Service, Pacific Northwest Research Station, p. 37-47.
- JETTÉ, J.-P., 2006. « Comment mettre en oeuvre l'aménagement écosystémique au Québec », *Colloque sur l'aménagement écosystémique, Shawinigan, le 5 avril 2006*, Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

- LEE, S. et S. KANT, 2006. « Personal and Group Forest Values and Perceptions of Groups' Forest Values in Northwestern Ontario », *The Forestry Chronicle*, vol. 82 (4), p. 512-520.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2006. *Loi sur les forêts*, L.R.Q., c. F-4.1, Les publications du Québec, 124 p.
- MANNING, R., W. VALLIERE et B. MINTEER, 1999. « Values, Ethics, and Attitudes Toward National Forest Management: An Empirical Study », *Society and Natural Resources*, vol. 12, p. 421-436.
- MCFARLANE, B. L. et P. C. BOXALL, 2000. « Factors Influencing Forest Values and Attitudes of Two Stakeholder Groups: The Case of the Foothills Model Forest », Alberta, Canada, *Society and natural resources*, vol. 13, p. 649-661.
- MENDELSON, M. et J. BRENT, 2001. « Comprendre la méthodologie des sondages », *ISUMA — Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 2 (3), p. 143-149, [en ligne], [http://www.isuma.net/v02n03/mendelsohn/mendelsohn_f.shtml], consulté en janvier 2007.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, 2006. *Politique nationale de la ruralité 2007-2014, une force pour tout le Québec*, gouvernement du Québec, 68 p., [en ligne], [<http://www.mamr.gouv.qc.ca>], consulté en janvier 2007.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP), 2002. *Répertoire des aires protégées et des aires de conservation gérées au Québec*, [en ligne], [http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/repertoire/partie3.htm#faunique], consulté en mai 2007.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (MDÉIE), 2007. *Portraits régionaux*, [en ligne], [http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/portraits_regionaux.html], consulté en mai 2007.
- MINISTÈRE DES FORÊTS, 1994. « L'industrie forestière fait encore peur », *Info-forêt*, février 1994, p. 6-9.
- OBSERVATOIRE DE LA FORESTERIE DU BAS-SAINT-LAURENT, 2002. *Valeurs que les gens du Bas-Saint-Laurent attribuent à la forêt publique*, rapport final, 45 p.
- PATEL, A., D. J. RAPPORT, L. VANDERLINDEN et J. EYLES, 1999. « Forests and Societal Values: Comparing Scientific and Public Perception of Forest Health », *The Environmentalist*, vol. 19, p. 239-249.
- RESSOURCES NATURELLES CANADA, 2006. « Communautés dépendantes de la foresterie », *L'Atlas du Canada*, 2001, [en ligne], [<http://www.atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/maps/economic/rdc2001/rdcforest>], consulté en janvier 2007.
- ROBSON, M., A. HAWLEY et D. ROBINSON, 2000. « Comparing the Social Values of Forest-Dependent, Provincial and National Publics for Socially Sustainable Forest Management », *The Forestry Chronicle*, vol. 76 (4), p. 615-622.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SÉPAQ), 2006. *Réserve faunique des Laurentides*, [en ligne], [<http://www.sepaq.com/rf/lau/fr/>], consulté en janvier 2007.

TARRANT, M. A., H. K. CORDELL et G. T. GREEN, 2003. « A Scale to Measure Public Values of Forests », *Journal of Forestry*, vol. 101 (06), p. 24-30.

TINDALL, D. B., 2003. « Social Values and the Contingent Nature of Public Opinion and Attitudes About Forests », *The Forestry Chronicle*, vol. 79 (3), p. 692-705.

TINDALL, D. B. et L. LAVALLEE, 1999. *A Report on the Forest Values Questionnaire: Development, Administration, and Evaluation*, Vancouver, BC, Department of Forest Resources Management, UBC.

XU, Z. et D. N. BENGSTON, 1997. « Trends in National Forest Values Among Forestry Professionals, Environmentalists, and the News Media, 1982-1993 », *Society and Natural Resources*, vol. 10, p. 43-59.



**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 